

ADOPTION DE LA DÉCLARATION D'ALGER SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

L'Afrique renforce sa souveraineté numérique

Les ministres africains en charge des TIC, des télécommunications et de l'économie numérique, réunis dimanche à Alger, sous l'autorité de l'Union africaine des télécommunications (UAT), ont adopté hier la Déclaration d'Alger sur des «plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique». P 3



ALGÉRIE-CHINE

Signature de deux mémoires de coopération dans les technologies spatiales

L'entreprise publique Algérie Télécoms Satellite (ATS) et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ont signé, hier à Alger, deux mémoires de coopération dans les domaines des technologies spatiales et satellitaires, avec la société chinoise Geespace. P 2

ALGÉRIE -BANQUE MONDIALE

Vers un renforcement du partenariat énergétique et minier

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier le vice-président de la Banque mondiale pour la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Afghanistan et du Pakistan, Ousmane Dione, à la tête d'une délégation de haut niveau. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de plusieurs cadres, s'inscrit dans la volonté mutuelle de consolider davantage une coopération déjà dense entre Alger et l'institution financière internationale. P 5

SOUTIEN AUX PROJETS INNOVANTS

Vers le lancement d'un Fonds africain pour les start-up

L'Algérie confirme son rôle moteur dans le développement de l'écosystème continental des start-up à travers l'organisation de la Conférence Africaine des Start-up, dont les travaux se poursuivent à Alger. Cet événement majeur met en lumière l'ambition du pays de soutenir l'innovation et de renforcer la coopération panafricaine dans le domaine de l'entrepreneuriat technologique. Le point d'orgue de ce sommet réside dans l'annonce très attendue de la création d'un Fonds africain de financement des start-up, initiative pilotée depuis Alger et destinée à devenir un levier financier clé pour accompagner les projets innovants à travers le continent. P 3

DROIT DE CHANGE POUR VOYAGE

La Banque d'Algérie
rappelle la période annuelle
d'accès P 2

AVEC UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES
UNIQUE EN AFRIQUE

**L'Algérie consolide son
leadership gazier P 5**

CRÉATION DE NOUVEAUX CATI

**L'INAPI signe six conventions
avec des opérateurs
économiques à Oran P 2**

7E FESTIVAL INTERNATIONAL DU
TOURISME SAHARIEN.
**Innovation et
modernisation pour
améliorer les
prestations touristiques**

L'innovation et la modernisation pour l'amélioration de la qualité des prestations touristiques a été le thème d'une journée d'étude tenue, samedi à Timimoun, dans le cadre des activités du 7e Festival international du tourisme saharien. La rencontre vise à mettre en exergue l'importance de l'innovation et de la modernisation pour la promotion de la qualité des prestations touristiques et les diverses destinations touristiques sahariennes, en plus de la création d'espaces de dialogue et d'échange d'expériences entre acteurs du secteur, a indiqué le commissaire du Festival, Abdelhamid Ouari. Le programme de cette rencontre a permis aux participants d'examiner, entre autres, la question de la cybersécurité au service du tourisme saharien, étayée par la présentation de cas de protection d'informations et données liées aux touristes et aux prestataires, en soulignant que le visa touristique numérique est un outil à même de consolider l'attractivité touristique des régions du Sud du pays. Les participants ont également passé en revue le rôle des startups dans la commercialisation numérique du produit touristique, l'amélioration de l'expérience touristique saharienne, ainsi que les prestations de transport et d'hébergement et les circuits touristiques, dans le cadre du développement durable. Dans ce contexte, le chargé de communication de l'association des jeunes randonneurs, Mourad Benabbès, a mis en valeur l'intérêt porté à la destination touristique saharienne par les étrangers, au regard des atouts que renferme le Sahara, en plus du soutien que lui accorde l'Etat, à travers notamment l'assouplissement des procédures d'établissement de visas et l'ouverture de liaisons aériennes directes. De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Djanet, Lamine Hammadi, a fait savoir que le secteur du tourisme a enregistré un essor en matière de numérisation, dont la création d'un portail électronique fournissant des informations liées à l'investissement et à la création d'agences de voyages, un autre concernant les circuits touristiques, et d'une plateforme numérique "Idarati" (mon administration) pour les procédures de régularisation et de demandes de visa. Le délégué représentant la compagnie "Air-Algérie" dans les wilayas d'Adrar et Timimoun, Ahcène Djaballah Amine Mustapha, a indiqué que l'entreprise a procédé à l'accroissement des dessertes aériennes à destination du Sud, avec des réductions de 50%, en vue d'y encourager une dynamique touristique à même de soutenir l'économie nationale.

ALGÉRIE-CHINE

Signature de deux mémorandums de coopération dans les technologies spatiales

L'entreprise publique Algérie Télécoms Satellite (ATS) et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ont signé, hier à Alger, deux mémorandums de coopération dans les domaines des technologies spatiales et satellitaires, avec la société chinoise Geespace.

Par Selma R

La cérémonie de signature de ces deux mémorandums s'est déroulée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, à l'issue de la "Journée des télécommunications africaines", organisée en marge de la 4e Conférence africaine des startups, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki et de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli. Le premier accord, signé par le directeur générale d'ATS, Toufik Hentabli, et le PDG de Geespace, Wang Yang, porte sur le développement, la fabrication et le déploiement d'appareils IT connectés à des satellites, afin de renforcer les capacités de l'Algérie dans ce domaine. Il porte ainsi sur deux points majeurs, à savoir la création d'une usine de fabrication des

satellites en Algérie, créant ainsi la base industrielle nécessaire aux capacités nationales et régionales. Le deuxième volet de cet accord vise la création d'un centre dédié aux satellites, impliquant des applications, des innovations et des ressources locales durables. L'accord permet de «discuter des principes commerciaux ainsi que des termes et conditions potentielles pour un projet d'investissement et d'exploitation des solutions satellitaire en Algérie qui s'articulera sur plusieurs phases fondamentales, dont la réalisation s'inscrit dans une complémentarité séquentielle», selon les explications des responsables de l'ATS (filiale du groupe Algérie Télécom) à cette occasion. «Cette collaboration pourra s'étendre également à d'autres régions en Afrique selon l'évolution future des affaires, à partir de l'Algérie», ajoute-t-on. S'agis-

sant du deuxième accord, il a été signé par le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, avec le PDG de la société chinoise. Cet accord vise à renforcer la coopération pour la fabrication de satellites en orbite basse, en permettant à l'Algérie de se positionner comme un leader en Afrique dans le secteur spatial. A noter que Geespace Technology Company Limited, activant dans le domaine des technologies spatiales et satellites, est une filiale du groupe chinois Zhejiang Geely Holding Group. A l'issue de la cérémonie de signature, le ministre de la Poste et des télécommunications a souligné l'importance de ces deux accords, qui ont pour objectif «d'accroître les capacités nationales, de stimuler l'innovation et de permettre à l'Algérie de devenir un leader continental dans le domaine spatial».

DROIT DE CHANGE POUR VOYAGE

La Banque d'Algérie rappelle la période annuelle d'accès

La Banque d'Algérie a rappelé, dimanche dans un communiqué, que le droit de change pour voyage à 750 euros au profit des citoyens adultes, et 300 euros pour les citoyens mineurs, est accessible une fois par an. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la Répu-

blique de porter le droit de change pour voyage à 750 euros pour les citoyens adultes et 300 euros pour les citoyens mineurs, la Banque d'Algérie qui a mis en place l'instruction N 05-2025 du 17 juillet 2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, rappelle que ce droit est accessible à tout citoyen algérien rési-

dent une fois par année de référence visée par l'instruction. Nous rappelons que celle-ci a cours du 20 juillet au 19 juillet de chaque année", précise la même source. La Banque d'Algérie a noté aussi que "le droit de change est servi uniquement à destination du bénéficiaire effectif et que l'instruction N 05-2025 relative au droit

de change pour voyage à l'étranger notamment dans son article 10, interdit et sanctionne le recours à toute manœuvre visant à dévier l'usage du montant du droit de change, conformément à la législation en vigueur".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pourparlers pour le lancement d'une usine de Saidal au Sultanat d'Oman

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, samedi à Mascate, avec le ministre omanais de la Santé, Hilal bin Ali Al-Sabti, les modalités de lancement d'une usine du groupe Saidal au Sultanat d'Oman, indique un communiqué du ministère. Cette usine sera dédiée à la production des médicaments, sous leurs formes solides et liquides, en vue de répondre aux besoins du marché omanais et des pays voi-

sins, selon le communiqué qui a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, visant à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays. Au cours de cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère omanais de la Santé, plusieurs autres dossiers ont été examinés, dont la reconnais-

sance mutuelle en matière d'enregistrement des médicaments entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et son homologue omanaise, ce qui permettra d'augmenter la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ajoute le communiqué. Pour rappel, M. Kouidri effectue, du 7 au 9 décembre courant, une visite de travail au Sultanat d'Oman, note le communiqué.

CRÉATION DE NOUVEAUX CATI

L'INAPI signe six conventions avec des opérateurs économiques à Oran

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a procédé, hier à Oran, à la signature de six conventions de partenariat avec plusieurs opérateurs économiques nationaux en vue de la création de nouveaux Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). La cérémonie de signature de ces conventions a été organisée à l'Ecole nationale polytechnique « Maurice Audin » d'Oran

(ENPO), en marge de l'ouverture de la 15e édition du Salon de l'innovation, en présence du DG de l'INAPI, Abdelhafid Belmehdi. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau national des CATI, un dispositif mis en place en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) afin de faciliter l'accès des chercheurs, inventeurs et entreprises aux informations scientifiques et technolo-

giques. Les nouveaux centres auront pour mission d'accompagner les porteurs de projets, de les orienter dans leurs démarches de protection de la propriété industrielle et de mettre à leur disposition des bases de données spécialisées regroupant plusieurs dizaines de millions de brevets. Selon le DG l'INAPI, ces partenariats visent à rapprocher l'expertise dans la propriété industrielle des milieux économiques, notam-

ment dans les secteurs porteurs de l'industrie, des technologies propres, de l'agroalimentaire et de l'innovation numérique. Cette initiative vient renforcer la dynamique nationale en matière d'innovation et confirme la volonté de l'INAPI de consolider l'écosystème de la propriété industrielle en Algérie, à travers l'élargissement progressif du réseau des CATI, dont le pays dispose déjà de l'un des plus importants au niveau mondial.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ADOPTION DE LA DÉCLARATION D'ALGER SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

L’Afrique renforce sa souveraineté numérique

Les ministres africains en charge des TIC, des télécommunications et de l'économie numérique, réunis dimanche à Alger, sous l'autorité de l'Union africaine des télécommunications (UAT), ont adopté hier la Déclaration d'Alger sur des «plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique».

Synthèse Sirine R.

En effet, la Déclaration, adoptée par les ministres africaines en marge de la 4e édition de la Conférence africaine des startups, renforce la capacité d'influence du continent en introduisant des règles de contribution économique équitable, des mécanismes de souveraineté des données, des normes de responsabilité en matière d'intelligence artificielle (IA), ainsi que de nouvelles obligations applicables aux plateformes OTT opérant en Afrique. Inspirée de cadres internationaux tels que le «Digital Services Act» européen, cette déclaration positionne l'Afrique comme co-auteur de la gouvernance numérique mondiale. La déclaration d'Alger fixe plusieurs engagements structurants pour l'écosystème numérique de l'Afrique. Elle prévoit d'abord une négociation continentale «unifiée» avec les plateformes OTT, ainsi que l'instauration des obligations de contribution locale, incluant le réinvestissement, le développement d'infrastructures et la formation de talents.

Le texte souligne également la nécessité de garantir que «la donnée africaine demeure en Afrique, grâce à la localisation Cloud et aux infrastructures souveraines». Les engagements portent, en outre, sur la protection des cultures, des langues et des valeurs sociétales africaines, notamment à travers des mécanismes de modération adaptés. Ils incluent également des exigences strictes en matière d'«IA responsable», couvrant la transparence, la lutte contre le piratage et la sécurité algorithmique. Enfin, la Déclaration d'Alger insiste sur un renforcement de la protection des utilisateurs, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables. Lors d'un point de presse organisé à l'issue de la réunion des ministres africains chargés des télécommunications, des TIC et de l'économie numérique, tenue au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que «la Déclaration d'Alger» permettra de jeter les bases d'un cadre régulant l'activité des plateformes mondiales de diffusion en ligne (OTT), notamment les pla-

teformes d'intelligence artificielle et les réseaux sociaux, sur le continent. « La "Déclaration d'Alger" est venue répondre au besoin du continent d'établir des cadres juridiques lui permettant de se positionner mondialement dans le domaine de l'OTT et de réguler l'activité des grandes plateformes opérant dans ce domaine en Afrique, afin d'en faire un acteur créateur d'emplois et un moteur de croissance pour les économies africaines», a-t-il précisé, soulignant que de nombreuses grandes entreprises de diffusion en ligne, y compris les plateformes d'intelligence artificielle générative, «exploitent les richesses numériques du continent en diffusant leurs contenus et en collectant des données personnelles, sans investir en Afrique et sans contrôle». Ces enjeux ont conduit à la proposition de la Déclaration d'Alger visant à «transformer la position de l'Afrique, d'un simple consommateur de contenus à un acteur décisionnel dans le domaine numérique», soutient-il. La "Déclaration d'Alger", qui sera soumise à l'Union africaine au début de l'année 2026,

selon M. Zerrouki, fixe des engagements collectifs établissant des mécanismes «unifiés» susceptibles de renforcer la souveraineté numérique du continent et de rééquilibrer ses relations avec les plateformes mondiales, notamment en réclamant les droits des pays africains dans ce domaine et en encourageant ces plateformes à investir localement. De son côté, le secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT), John Omo, a salué l'adoption de la Déclaration d'Alger, qui vise à renforcer le secteur de la diffusion numérique en Afrique en encourageant l'investissement local dans le continent et en conduisant un dialogue avec les plateformes mondiales concernant diverses questions, notamment l'utilisation des données personnelles et la protection des enfants, des femmes et des groupes vulnérables. Selon lui, «il est temps de discuter des bénéfices que le continent tire de l'activité des plateformes OTT mondiales qui y opèrent, et d'examiner ensemble l'avenir de la circulation des données et leur sécurité».

LA 5G ET L’AUTOMATISATION FIABLE

Clap de fin pour les données erronées

Par Adem A.

L'Algérie vient d'engager un véritable tournant technologique avec le lancement officiel de la 5G, une avancée qui va bien au-delà d'une simple hausse de débit Internet. Cette transition introduit un enjeu stratégique majeur : tourner la page des données imprécises et des rapports faussés qui ont longtemps compliqué la prise de décision publique. Avec l'arrivée de la 5G, l'automatisation devient un gage de fiabilité, ouvrant la voie à une gestion plus précise, plus rapide et surtout fondée sur des informations objectives. L'impact de cette transformation n'est pas uniquement technique ; il est également éthique et économique. Dans un contexte où la dépendance de l'Algérie aux données traditionnelles a souvent limité la précision des analyses, la 5G apparaît comme un correctif structurel. Pour l'expert en technologies de l'in-

formation, Younès Grar, le changement est profond. « Aujourd'hui, le vrai problème n'est pas l'absence de données, mais la fiabilité de celles qui remontent aux décideurs. Beaucoup sont erronées, parfois intentionnellement modifiées. La 5G va mettre fin à cela en imposant la donnée automatisée, captée par des capteurs et non par des formulaires humains », a-t-il expliqué à « la Chaîne III » de la radio nationale. Sur le plan technique, la 5G représente une rupture. Le débit passe de 100 à 200 Mb/s en 4G à 1 gigabit par seconde, avec un potentiel de 10 gigabits, soit jusqu'à 100 fois plus rapide. La latence chute à quelques millisecondes, assurant une réactivité quasi instantanée. « Une machine ou un capteur n'attend pas : la donnée est captée, transmise, traitée et renvoyée en un clin d'œil. C'est tout l'esprit de la 5G », a précisé Grar. Cette performance repose sur une densification du réseau, grâce à un nombre plus important d'an-

tennes et à l'exploitation de nouvelles fréquences. L'Algérie a d'ailleurs adopté un plan national de déploiement sur six ans, avec une première phase couvrant 12 wilayas pilotes avant une extension progressive. Cette architecture ouvre la voie à une collecte entièrement automatisée des données, notamment dans les secteurs où les erreurs humaines sont fréquentes : agriculture, industrie, gestion territoriale, énergie ou transports. Dans le domaine agricole, par exemple, des capteurs pourront mesurer en continu l'humidité, la température, la pluviométrie ou l'état du sol, et transmettre ces informations en temps réel vers un centre distant de 100 ou 200 kilomètres. « L'agriculteur n'aura plus besoin de déclarer manuellement ses données : elles remonteront automatiquement, de manière exacte, sans aucune possibilité de manipulation », a souligné l'expert. Une dynamique similaire

s'annonce dans la gestion urbaine, où des systèmes intelligents pourront surveiller le trafic, ajuster l'éclairage public ou optimiser la consommation énergétique. Dans le secteur du transport, la 5G devient indispensable pour la voiture intelligente, dont les capteurs doivent transmettre et recevoir des instructions sans aucune latence. Cette automatisation s'articule directement avec l'intelligence artificielle. Les machines apprennent grâce aux données ; plus elles sont nombreuses, rapides et fiables, plus les systèmes gagnent en efficacité. « Une IA sans données fiables est une IA inutile. La 5G, c'est la colonne vertébrale qui rend l'intelligence artificielle réellement opérationnelle dans tous les secteurs », a insisté Grar. C'est l'un des piliers de la stratégie nationale, qui vise à associer le déploiement de la 5G à une modernisation numérique globale, fondée sur la donnée brute, mesurable et traçable. Toute-

fois, cette transformation n'est pas sans risques. L'expert rappelle que la 5G accroîtra également l'exposition des citoyens aux dangers du numérique : fake news, virus, malveillance et cyberattaques. « Plus il y a d'utilisateurs, plus il y a de risques. L'éducation numérique doit accompagner la 5G, sinon nous créerons un avantage technique mais un dés-avantage social », a-t-il averti. Dans le même esprit, le ministre de la Poste et des Télécommunications a appelé les opérateurs à renforcer la qualité de service et à intensifier les actions de sensibilisation. Dans un contexte africain marqué par une dépendance persistante vis-à-vis des géants technologiques étrangers, l'Algérie veut faire de cette transition un socle de souveraineté numérique. Cette ambition rejoint les orientations de la Conférence africaine des start-up, qui insiste sur la nécessité pour les pays du continent d'unir leurs efforts face aux enjeux technologiques.

SOUTIEN AUX PROJETS INNOVANTS

Vers le lancement d’un Fonds africain pour les start-up

Par M. A.

L'Algérie confirme son rôle moteur dans le développement de l'écosystème continental des start-up à travers l'organisation de la Conférence Africaine des Start-up, dont les travaux se poursuivent à Alger. Cet événement majeur met en lumière l'ambition du pays de soutenir l'innovation et de renforcer la coopération panafricaine dans le domaine de l'entrepreneuriat technologique. Le point d'orgue de ce sommet réside dans l'annonce très attendue de la création d'un Fonds africain de financement des start-up, initiative pilotée depuis Alger et destinée à devenir un levier financier clé pour accompagner les projets innovants à travers le continent. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette conférence rassemble près de 25 000 participants et des délégations officielles de 45 pays

africains. Chems Eddine Bemoussat, directeur des start-up et de l'accompagnement au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a souligné lors de son intervention sur la Chaîne I de la radio nationale que « l'organisation de ce sommet constitue une étape stratégique pour renforcer le développement des start-up en Afrique. Notre objectif est de créer un environnement favorable à l'innovation et de construire un véritable écosystème africain d'entrepreneurs capables de rivaliser à l'international ». Le lancement de la 5G en Algérie joue un rôle central dans cette dynamique. Selon Benmoussat, « cette avancée technologique ouvre de nouvelles perspectives pour les start-up opérant dans des secteurs tels que l'agriculture intelligente, l'éducation, l'intelligence artificielle et l'industrie innovante. La digitalisation et l'accès à des technologies de pointe renforcent la compétitivité et facilitent

la croissance des jeunes entreprises ». Parmi les annonces phares du sommet figure la création de ce Fonds africain, « une véritable rampe de lancement pour les entrepreneurs africains, leur permettant de concrétiser leurs idées et de développer des solutions adaptées aux besoins du marché », a expliqué Bemoussat. Il a ajouté que ce mécanisme financier constituera une réponse directe aux défis posés par la compétition mondiale et l'influence des géants technologiques étrangers. L'Algérie, qui occupe aujourd'hui la première place en Afrique en termes de start-up créées, avec plus de 13 000 entreprises innovantes, entend mobiliser son expérience et ses compétences pour soutenir le continent. « Nous disposons de jeunes talents capables de rivaliser à l'échelle internationale, et notre rôle est de les accompagner, de sécuriser les financements et de leur offrir un écosystème favorable à la réussite », a précisé le directeur. Le sommet accueille également le Rwanda en

tant qu'invité d'honneur, un pays reconnu pour sa digitalisation avancée et ses start-up innovantes. « La participation du Rwanda permet un échange d'expériences et de bonnes pratiques, contribuant à la construction d'un réseau africain solide autour de l'innovation », a-t-il souligné. Parallèlement, l'événement propose 30 ateliers de formation et mobilise des experts internationaux, notamment venus des États-Unis et du Canada, afin de définir une feuille de route commune pour l'innovation en Afrique. Les start-up valorisées à plus d'un milliard de dollars, présentes lors du sommet, partageront également leurs expériences et discuteront du climat des affaires avec les gouvernements africains, offrant ainsi un modèle inspirant pour les jeunes entrepreneurs. L'intelligence artificielle, intégrée directement dans l'organisation du sommet, illustre la volonté de l'Algérie de mettre la technologie au service de l'innovation.

FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

72 entreprises algériennes participent à la 36e édition

Soixante-douze (72) entreprises algériennes représentant différents secteurs d'activité, participent à la 36e édition de la Foire internationale de Dakar (Sénégal) "FI-DAK", qui s'ouvre dimanche, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Lors de cette manifestation organisée au village continental des foires dans la capitale sénégalaise (Village international du commerce extérieur du Sénégal) "CICES", jusqu'au 31 décembre, "le stand algérien marquera sa présence à travers la participation de 72 entreprises nationales représentant des secteurs diversifiés notamment les industries agroalimentaires, les matériaux et équipements de construction, les énergies renouvelables, les services et consulting", précise la même source. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations supervise la participation algérienne, et ce dans le cadre de la stratégie du secteur visant à accompagner les opérateurs nationaux et à renforcer la présence du produit algérien sur les marchés prometteurs", ajoute le communiqué.

ACCIDENT DE LA ROUTE À BENI ABBES

Evacuation de 10 blessés vers l'Hôpital Central de l'Armée d'Aïn Naadja

Dix blessés lors de l'accident de la route, survenu samedi dans la wilaya de Beni Abbes, ont été évacués, en urgence, vers l'Hôpital Central de l'Armée d'Aïn Naadja (Alger), afin de recevoir les soins médicaux nécessaires, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Suite au tragique accident de la route, survenu hier, samedi 6 décembre 2025, ayant provoqué le renversement d'un bus de transport de voyageurs dans la wilaya de Beni Abbes, causant le décès de 14 citoyens, dont deux (2) militaires, et la blessure de plusieurs autres personnes, et en exécution des instructions de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, dix (10) blessés ont été évacués en urgence, hier soir, vers l'Hôpital Central de l'Armée de Aïn Naadja en première Région Militaire (06 personnels de l'Armée Nationale Populaire et 04 citoyens civils), et ce, afin de recevoir les soins et la prise en charge médicale nécessaires», a précisé la même source.

CONSULAT D'ALGÉRIE À NICE (FRANCE)

Organisation d’une rencontre sur “L’adhésion de la diaspora algérienne aux efforts pour la relance de l’économie nationale”

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a participé hier samedi, par visioconférence, à une rencontre organisée par le consulat d'Algérie à Nice (France) sur le thème "L'adhésion de la diaspora algérienne aux efforts pour la relance de l'économie nationale", en présence d'une pléiade d'entrepreneurs, de porteurs de projets et d'opérateurs économiques

parmi les membres de la Communauté nationale établie dans cette circonscription consulaire. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série d'activités organisées au profit de cette catégorie de citoyens établis à l'étranger, leur permettant de prendre connaissance des différentes initiatives prises en leur faveur, et qui avaient fait l'objet d'explications détaillées par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de cette rencontre, le secrétaire d'Etat a réaffirmé "la grande importance accordée par les plus hautes autorités du pays aux démarches visant à encourager

la participation de la Communauté nationale à l'étranger aux ateliers économiques lancés dans leur pays natal, afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement". Dans ce contexte, il a souligné que "ses services, en coopération et en coordination avec les différents secteurs de l'Etat, s'engage à accompagner cette dynamique croissante, à travers une meilleure prise en charge des préoccupations de nos citoyens établis à l'étranger et en renforçant leur contribution au développement de leur pays, dans tous les domaines, grâce à une batterie de mesures incitatives offertes aux porteurs d'idées et de projets dans différents secteurs économiques".

HABITAT

Le ministre inspecte le projet du Pôle financier de Sidi Moussa à Alger

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté samedi, le projet du Pôle financier dans la commune de Sidi Moussa (Alger), qui s'étend sur une superficie de 23 hectares, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a présidé une réunion technique avec les différents intervenants dans ce projet composé de trois (3) principaux pavillons, au cours de laquelle le Bureau d'études Cosider Engineering a présenté un exposé détaillé en apportant des explications techniques sur les phases de réalisation programmées. A cette occasion, le ministre a donné des instructions pour "finaliser l'élaboration des

plans généraux du premier pavillon, notamment la répartition globale des installations et bâtisses, et la définition des surfaces dédiées à chacune, ainsi que les différents détails architecturaux et organisationnels liés à ce pavillon, outre les réseaux souterrains et ce, avant la fin du mois en cours", précise la même source. S'agissant du deuxième pavillon, M. Belaribi a souligné que la priorité est d'identifier et d'intégrer les différents équipements, machines et matériels techniques en fonction des besoins du projet, en déterminant les surfaces nécessaires à leur accueil, insistant sur l'impératif d'accorder la priorité à la partie nord de ce pavillon pour entamer les travaux, ajoute le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 07 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 07 Décembre 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ¹		
DA / Kg			دج / كلف		
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	66	75	57	البطاطا
	Tomate	159	178	140	الطماطم
	Oignon sec	56	63	49	البصل الجاف
	Ail sec	731	800	661	الثوم الجاف
	Carotte	87	98	76	الجزر
	Navet	97	108	85	اللفت
	Choux fleur	109	121	96	قرنبيط
	Choux	89	102	76	الكرنب
	Courgette	179	199	158	الكوسة
	Haricot vert	188	211	165	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	134	148	119	الخس
Fruits frais	Clémentine	208	250	165	كليمنتين
	Orange	178	211	145	البرتقال
	Citron	162	188	136	الليمون
	Pomme locale	365	448	282	التفاح المحلي
	Datte	491	621	361	التمر
	Banane	464	482	447	الموز
	Grenade	192	222	161	الرمان
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1899	2053	1745	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	351	363	338	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	23	20	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	315,00	315,00	0,00	-20,41	-25,79	5,56	11,11	25000	7 875 000,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	-0,92	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,02	2,99	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2299,00	-0,04	-0,03	1,71	10,96	5,44	53121	122 125 179,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,21	-9,02	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	3,70	4,70	3,97	5,00	0	0,00

ALGÉRIE -BANQUE MONDIALE

Vers un renforcement du partenariat énergétique et minier

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier le vice-président de la Banque mondiale pour la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Afghanistan et du Pakistan, Ousmane Dione, à la tête d'une délégation de haut niveau. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de plusieurs cadres, s'inscrit dans la volonté mutuelle de consolider davantage une coopération déjà dense entre Alger et l'institution financière internationale.

Par Réda Hadi

Cette réunion a permis d'aborder les perspectives d'un partenariat renforcé, axé sur les domaines techniques, financiers et sur l'échange d'expertises, notamment concernant les projets stratégiques du pays dans les secteurs des hydrocarbures et des mines. L'objectif affiché est clair : accompagner la modernisation, la transformation et l'optimisation de secteurs clés pour l'économie nationale. En somme il s'est agi d'élargir la coopération dans les projets énergétiques structurants. Les discussions ont porté sur les opportunités de collaboration dans les projets prioritaires liés au développement de l'industrie pétrolière et gazière, du secteur de la pétrochimie mais également aux efforts nationaux de réduction des émissions et de maîtrise de l'empreinte carbone. L'accent a été mis sur les programmes menés en coordination avec Sonatrach, dont les ambitions en matière de transition énergétique et de technologies propres s'élargissent considérablement.

Parmi les axes explorés, il faut citer, le renforcement des capacités de production d'hydrocarbures, la modernisation des techniques de récupération, le déploiement de projets de captation et de stockage du carbone, et le développement de nouvelles chaînes pétrochimiques destinées à augmenter la valeur ajoutée locale. Le ministre a présenté une vision globale de la politique énergétique nationale, articulée autour du développement des infrastructures, de l'essor de la filière hydrogène – appelée à occuper un rôle stratégique dans les années à venir – et de l'exploitation optimale des ressources minières. Il a également rappelé l'importance du programme national de dessalement d'eau de mer, devenu un pilier de la sécurité hydrique du pays. Le secteur contribue ainsi directement à la stabilité du marché national en produits pétroliers et à l'approvisionnement des industries locales. La rencontre a également été l'occasion d'exposer les projets structurants en cours dans le secteur minier, un domaine que l'Algérie ambitionne de transformer en véritable le-

vier de diversification économique. Le ministre Arkab a mis en avant les grands chantiers actuellement en développement, parmi lesquels : Le projet de Gara Djebilet, destiné à faire émerger une filière sidérurgique intégrée autour d'un des plus importants gisements de fer de la région, les projets d'exploitation et de transformation du phosphate, ainsi que la production nationale d'engrais phosphatés, un domaine où d'ambitueuses capacités exportatrices se dessinent. Le développement des gisements de zinc et de plomb, sont essentiels pour les industries métallurgiques, et l'exploitation des minerais stratégiques liés aux énergies renouvelables, notamment ceux nécessaires au stockage, aux batteries et à l'industrie solaire. Ces initiatives visent toutes à renforcer la valeur ajoutée nationale, réduire la dépendance aux importations et soutenir l'industrialisation locale. Pour sa part, Ousmane Dione a salué la dynamique engagée par l'Algérie dans ses deux secteurs clés, soulignant la volonté de la Banque mondiale d'accompagner cette transformation. L'institution se dit prête à

soutenir les projets prioritaires, tant sur le plan financier que technologique, et à contribuer à la mise en œuvre de programmes structurants relatifs, au développement pétrolier et gazier, aux chaînes pétrochimiques, à la modernisation du secteur minier à la valorisation des ressources naturelles, et au renforcement des infrastructures de transport, notamment ferroviaires, indispensables à l'acheminement des matières premières. Depuis plusieurs années, Alger privilégie un modèle souverain de développement, reposant sur ses propres capacités financières et la valorisation interne des ressources nationales. Mais loin d'un retrait, la coopération avec la Banque mondiale se réoriente vers des partenariats techniques, ciblés et transparents. L'Algérie sollicite moins de financements directs, mais davantage d'expertise, d'appui technologique, de conseil stratégique et de soutien aux grands projets structurants. La Banque mondiale, de son côté, voit dans l'évolution du marché énergétique et minier algérien une opportunité de renforcer sa présence dans une région en pleine transformation économique.

AVEC UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES UNIQUE EN AFRIQUE

L'Algérie consolide son leadership gazier

Par M. A.

L'Algérie confirme plus que jamais son statut de puissance énergétique majeure en Afrique, portée par un réseau de transport et de distribution du gaz sans équivalent sur le continent. Avec près de 24 700 kilomètres de lignes de transport longue distance et plus de 170 700 kilomètres de réseaux de distribution desservant villes et communes, le pays dispose aujourd'hui du maillage gazier le plus dense d'Afrique. Cette avance est le fruit de deux décennies d'investissements continus qui ont permis de bâtir la plus vaste architecture gazière du continent. Grâce à cette stratégie, plus de 8,1

millions de ménages sont désormais raccordés au gaz naturel, un développement porté par les efforts constants de Sonelgaz. Cette politique a transformé le quotidien des familles, réduit la dépendance au gaz butane et permis une meilleure maîtrise des coûts énergétiques. À l'instar de l'Égypte, seule autre nation africaine à avoir investi aussi tôt dans ce domaine, l'Algérie a réussi à faire du gaz un véritable pilier de son modèle énergétique. C'est ce que confirme un rapport récent publié par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », qui met en évidence l'avance historique du pays en matière d'infrastructures gazières et de raccordement des populations.

Le rapport souligne la dimension exceptionnelle de ces infrastructures, qui alimentent non seulement les ménages, mais aussi les secteurs industriels stratégiques tels que la sidérurgie, l'aluminium, le ciment ou encore les matériaux de construction. La compétitivité de ces filières repose sur une énergie stable et accessible, rôle que le gaz continue de remplir pleinement. Cette performance s'explique par la place centrale qu'occupe cette ressource dans l'économie nationale. Premier producteur africain et neuvième producteur mondial, l'Algérie dispose de réserves dépassant 4,5 trillions de mètres cube, un potentiel considérable qui soutient durablement sa crois-

sance énergétique. L'année 2024 en est une illustration, avec plus de 95 milliards de mètres cubes produits, dont plus de la moitié destinée à la consommation intérieure, évaluée à 50,5 milliards de mètres cubes. À travers ces indicateurs, le rapport rappelle que le leadership algérien ne repose pas seulement sur la taille de ses réserves ou sur son rôle dans les exportations. Il s'appuie surtout sur une politique d'infrastructures cohérente et anticipatrice, alignée sur l'évolution des besoins de la population et sur les impératifs de développement économique. Cette avance technologique et structurelle contraste nettement avec la situation observée dans plusieurs pays

d'Afrique subsaharienne, où l'accès au gaz demeure très limité et où une grande partie de la population continue de recourir à des combustibles polluants ou vit sans électricité. Alors que de nombreux États africains cherchent aujourd'hui à combler leur retard, l'Algérie apparaît comme un modèle en matière de planification et de déploiement du gaz naturel. Forte de décennies d'investissements et d'expertise, elle démontre qu'une stratégie énergétique structurée peut transformer en profondeur un pays, en renforçant simultanément la sécurité énergétique, la compétitivité industrielle et le confort des ménages.

COOPÉRATION ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS DANS LE DOMAINE DOUANIER

Signature d'une convention-cadre entre les ministères de Justice et des Finances

Par R. E.

Une convention-cadre de coopération et d'échange d'informations a été signée, samedi à Alger, entre les ministères de la Justice et des Finances, visant à encadrer la coopération entre le secteur de la Justice et la Direction générale des Douanes (DGD), et à organiser des activités conjointes suivant de nouvelles bases dans les différents domaines d'intérêt commun. Cette convention-cadre de coopération entre les ministères de la Justice et des Finances, représenté par la DGD, a été signée lors de la 3e rencontre nationale annuelle (Justice-Douanes), organisée au Cercle du site de l'Armée ANP à Ain Naâdja, et vise à encadrer la coopération entre les deux secteurs et à organiser des activités conjointes suivant de nouvelles bases dans divers domaines d'intérêt commun. Dans le même contexte, une convention se-

condaire a également été signée entre le Centre de recherches juridiques et judiciaires, relevant du ministère de la Justice, et la DGD. A cette occasion, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, a affirmé dans une allocution lue en son nom par l'Inspecteur général des services des douanes, M. Dahmane Mustapha, que "la réussite de la coordination entre les appareils de la Justice et des Douanes est devenue un mécanisme de travail permanent reposant sur la complémentarité des missions entre les deux instances", précisant que les Douanes "assurent un suivi rigoureux de l'activité frontalière et veillent à la bonne application des lois régissant le mouvement des marchandises, des bagages et de toutes les opérations de transit, tandis que la Justice valorise le travail de terrain en statuant sur les dossiers, en garantissant les droits du Trésor public, et en assurant un parcours légal clair pour les infractions".

Il a ajouté que sur la base des conclusions de l'année précédente, "des rencontres conjointes périodiques ont été organisées dans les différentes wilayas de manière périodique, ce qui a abouti à des solutions pratiques pour aplanir certaines difficultés et à l'élaboration de propositions objectives qui seront examinées lors de cette rencontre en vue d'y remédier efficacement". Il a souligné que la rencontre de cette année s'inscrit dans "le prolongement de l'action commune entamée depuis la première rencontre, soutenue par des contributions efficaces lors de la deuxième rencontre, pour porter ses fruits aujourd'hui à travers la poursuite de la recherche de formules de coopération plus larges et de mécanismes de coordination plus précis, ce qui est à même de contribuer au traitement des dossiers contentieux avec efficacité et au suivi des affaires au niveau central et sur le terrain". Le général-major Bakhouch a souligné, en

outre, que les rencontres bilatérales entre les services douaniers et les instances judiciaires "ont permis d'ouvrir suffisamment d'espaces pour comprendre les problématiques pratiques soulevées, notamment celles liées au traitement des affaires, au règlement des contentieux et aux moyens de gestion légale des marchandises saisies", ajoutant que ce processus "a contribué à encourager le recours au règlement amiable en tant qu'option efficace mettant fin à de nombreux dossiers dans des délais raisonnables". Pour sa part, le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Regaz a affirmé que "la rencontre est devenue une tradition ancrée grâce à la volonté commune des responsables des deux secteurs et leur conviction quant à la valeur ajoutée qu'apportent ces rencontres scientifiques qui constituent un espace d'échange de connaissances et des meilleures pratiques.

SOUK AHRAS

Réception de 2 projets d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées à Bir Bouhouche et Kheddara

Deux nouveaux projets d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées ont été réceptionnés dans les deux communes de Bir Bouhouche et Kheddara, dans la wilaya de Souk Ahras, pour prévenir les risques liés aux intempéries et aux inondations, à-on informé samedi auprès du chef service d'assainissement et de prévention des inondations à la direction de l'hydraulique, Mohamed Gabsi. Selon la même source, la réalisation de ces deux projets dans le cadre du programme sectoriel de l'exercice 2024 a mobilisé une enveloppe financière de 270 millions DA.

Il a s'agit, at-il précisé, d'un projet de réseau d'évacuation des eaux pluviales sur 5 km linéaires réalisé dans la commune de Bir Bouhouche avec des canalisations principales, d'autres secondaires et des points d'accumulation des eaux dépendant de l'entrée de la cité à sa sortie outre la réalisation de 130 nouveaux avaloirs dans les divers quartiers.

Le projet réceptionné à Kheddara a porté sur l'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées par un réseau de canalisations en béton armé de 4,5 km linéaires en plus de travaux de fixation du sol et de sécurisation des équipements du centre-ville par la réalisation de canalisations de 500 mètres de long et 120 avaloirs nouveaux locataires compte des exigences de l'aménagement urbain et de sécurité environnementale des citoyens, selon la même source.

D'autres projets similaires seront lancés « prochainement » dans les communes de Sedrata, M'daourouch et Souk Ahras-centre dans le cadre d'un programme global de prévention des risques d'inondations, notamment dans les cités connaissant une pression croissante sur les réseaux d'assainissement, a indiqué la même source.

GUELMA

Exécution prochaine d'un plan de relance de l'usine de production de cycles et motocycles

L'entreprise publique économique de production de cycles et motocycles (Cycma) de Guelma lancera « bientôt » un plan d'action axé sur le partenariat étranger et la modernisation en vue de relancer l'activité de ce fleuron de l'industrie algérienne, a indiqué, samedi, le directeur général de l'entreprise, Hassen Boulsane.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce plan, élaboré " avec soin ", repose sur quatre axes principaux à même de redonner vie à cette entreprise industrielle, créée dans les années 1970 avec, à l'époque, une capacité de production théorique de 30.000 unités entre bicyclettes et cyclomoteurs, et qui ofrait alors 1.600 emplois avant de faire face à diverses difficultés au cours des 25 dernières années, ce qui a sévèrement affecté son fonctionnement.

M. Boulsane a fait savoir que le premier axe du plan consiste en « une convention de partenariat économique et technologique prometteuse » conclue récemment avec une entreprise chinoise de renommée mondiale pour la production d'un nouveau type de motos modernes à grande vitesse, avec une garantie d'intégration progressive d'environ 40 % sur 5 ans.

La partie étrangère s'engage, aux termes de la convention, à transférer les connaissances et la technologie et à ancienne main-d'œuvre algérienne, selon le DG de Cycma qui a ajouté que cet accord permettra, dans les prochaines années, d'augmenter les capacités de production de l'entreprise et de réaliser un chiffre d'affaires « important », tout en créant de nombreux emplois significatifs, portant le nombre de travailleurs à environ 500 au lieu de 120 actuellement, en plus de la possibilité d'exporter. le nouveau type de motos puissantes et rapides vers le marché extérieur.

Le deuxième axe du plan consiste, selon la même source, à poursuivre la formation, la production en le développement pour produire, notamment, des tricycles pour personnes à mobilité réduite (un produit récemment développé) ainsi qu'une nouvelle gamme de vélos, en même temps que

l'adoption d'une stratégie marketing reposant sur les points de vente de l'entreprise à Constantine, Alger, Chlef, Oran et Ouargla. Quant aux autres axes du plan de relance de l'entreprise, ils reposent, selon le même responsable, sur la sous-traitance pour la production de pièces de rechange " à la demande ", en s'appuyant sur les machines importantes dont dispose Cycma qui en possède plus de 400, capables de produire un grand nombre de pièces de rechange de différents types.

Affirmant que l'entreprise Cycma dispose de qualifications et de suffisamment d'atouts pour relever le défi du développement, M. Boulsane a rappelé, à ce propos, que l'unité de production qui s'étend sur une superficie d'environ 14 hectares, à Guelma, est située aux abords d'un important réseau de transport à même de permettre d'atteindre toutes les wilayas voisines.

ORAN

Projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Mers El Kebir

Les travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) ont été lancés, récemment dans la commune de Mers El Kebir (Oran), à-on avisé auprès du directeur de la zone d'Oran de l'Office national de l'assainissement (ONA), M. Bouazza Bouazza.

M. Bouazza a précisé que cette station, dont la concrétisation a débuté, la semaine dernière, sous la supervision de l'ONA, aura une

capacité de plus de 38.000 mètres cubes et viendra s'ajouter à deux projets en cours de réalisation à Oued Tlelat et Gdyl, ainsi qu'à trois stations déjà en exploitation à El Kerma, Cap Falcon et Bethioua. Le délai de réalisation de cette infrastructure est fixé à 22 mois, avec la possibilité d'utiliser les eaux traitées pour l'irrigation agricole et l'arrosage des espaces verts, d'autant que la station sera équipée de la technologie de traitement tertiaire. Le même responsable a indiqué que les trois stations de Mers El Kebir et Oued Tlelat, dont le taux d'avancement des travaux atteint 90 % pour une capacité de 22.900 mètres cubes, ainsi que celle de Gdyl d'une capacité de 50.000 mètres cubes, portera la capacité d'épuration de la wilaya à 550.000 mètres cubes. A noter qu'une enveloppe financière estimée à 8,3 milliards de dinars a été consacrée à ces infra-

structures. M. Bouazza a également souligné que la demande en eaux traitées destinées aux usages agricoles et industriels connaît une augmentation continue en raison de la rareté des prélèvements, ce qui renforce l'importance des projets d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées en tant que solution stratégique pour faire face au déficit hydrique et soutenir le développement local.

MÉDÉA

Des projets réalisés et mis en exploitation dans trois communes

Plusieurs projets de développement destinés à désenclaver les zones rurales et à réduire la pression sur les établissements scolaires des communes de Beni-Slimane, Guelb El-Kebir et Sedraya, dans la wilaya de Médéa, ont été réalisés et mis en exploitation, à-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

En matière de désenclavement, les services de

la wilaya font partie de l'achèvement du projet d'aménagement d'un tronçon routier dépendant du village de Sekhairia à la route nationale (RN) 18 qui dessert la commune de Beni-Slimane.

Un projet similaire qui fait la jonction entre de nombreux villages ruraux et le chef-lieu de la commune de Sedraya, à l'est de Médéa, a également été réceptionné.

Les capacités d'accueil des établissements éducatifs de ces trois communes se sont renforcées par la livraison de nouvelles classes appelées à accompagner l'évolution des effectifs scolarisés au niveau des établissements éducatifs, indiquant les mêmes services. Il est fait partie, dans ce contexte, de la réception de onze classes d'extension, dont six au profit d'écoles primaires situées dans la com-

mune de Guelb-El-Kebir, trois à Beni-Slimane et deux autres dans une école au niveau de la commune rurale de Sedraya.

Deux cantines scolaires d'une capacité de cent places ont également été réalisées et mises en exploitation dans des écoles localisées au niveau des communes de Guelb-El-Kebir et Sedraya, at-on ajouté.

DJANET

Finalisation du raccordement des foyers à la fibre optique dans deux communes

L'opération de raccordement des foyers au réseau de fibre optique a été finalisée dans les deux communes de la wilaya de Djanet (Bordj El-Haouès et Djanet), à-on appris samedi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications. L'opération qui vise à améliorer la qualité du service public dans les télécommunications et à généraliser la technologie de la fibre optique, a permis de raccorder 3.556 clients, à travers une installation d'une capacité

globale de 11.264 lignes, à-on précisée. Aussi, est-il en cours actuellement à la concrétisation de plusieurs projets visant à sécuriser le réseau de fibre optique, avec notamment le raccordement de la wilaya de Djanet à la wilaya voisine d'Illizi, via la liaison Djanet-Tinelkoud d'une distance de 220 km, a ajouté la source.

Le secteur envisage, en outre, le lancement prochain des travaux de la liaison Tinelkoud (Djanet)-Tillout (Illizi) sur 136 km et celle de Bordj El-Haouès

(Djanet)-Tasset (Illizi) sur 104 km, tandis que les travaux se poursuivront concernant la liaison Tabket (Djanet)-Serounet (Tamanrasset) sur 123 km et actuellement à 70% d'avancement de son chantier.

S'agissant de la téléphonie mobile, la wilaya compte 39 stations 4G, réparties entre les opérateurs Mobilis (18), Djezzy (12) et Ooredoo (9), en plus de 47 stations 3G et 65 stations 2G réparties entre les trois opérateurs, a fait savoir la même source.

Pour ce qui est des infrastructures de la poste, la wilaya recense neuf (9) bureaux postaux (6 à Djanet et 3 à Bordj El-Haouès), et entend lancer prochainement la réalisation d'une recette principale au quartier Ifri (au chef-lieu de wilaya), pour améliorer les prestations postales assurées à la population. Ces projets entrent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'appui au développement local, soulignent la direction locale du secteur.

La crise des civilisations

Le raisonnement que nous allons développer ici ne s'apparente pas au raisonnement dichotomique. Il ne séparera pas la compétition de la guerre, la guerre militaire de la guerre économique et de la guerre culturelle. La véritable victoire est culturelle, aussi dans un Occident qui a perdu la guerre économique, s'emballe-t-on sur ce front.

2^e partie

Par DERGUINI Arezki (*)

Le droit, les habitudes et les automatismes sociaux

J'opposerai droit et habitudes sociales, plutôt que droit et coutumes. Les coutumes sont chargées d'une connotation négative, elles enferment dans le passé. Les habitudes sociales sont autant antiques que modernes. Le droit est autant dans les habitudes, que les habitudes dans le droit. Une société est toujours réglée par des habitudes et des automatismes. Quand une certaine continuité existe entre les habitudes sociales on pourra parler de tradition. Mais là aussi sans l'opposer à la modernité. La continuité peut connaître des mutations, mais comme en biologie, cela ne signifiera pas rupture radicale de la continuité, mais discontinuité dans la continuité. La Chine se réclame d'une certaine continuité, malgré le changement des habitudes, la discontinuité des politiques. Bref, une tradition aussi change, mais reste une accumulation d'expériences.

Dans les sociétés postcoloniales, la victoire politico-militaire des indépendances, victoire d'une résistance culturelle, ne s'est pas achevée en victoire culturelle. Le monopole de la violence a imposé un droit aux habitudes sociales, mais au lieu de les régler, il les a déréglées. Il n'a pas été en mesure de monter une machine sociale, il a divisé la société en partisans de la construction de la société par le haut et partisans de la construction par le bas. L'accès à la rente fait la différence. Car un droit qui prétendrait imposer des habitudes sociales sans prendre en compte ces habitudes sociales ne parviendrait pas à les changer. Il le prétendrait, mais ne viserait pas en réalité la réalisation de sa prétention générale. Il ne serait qu'une arme parmi d'autres pour permettre une certaine domination de la société. Il échouerait à la diriger. Pour que la loi puisse être générale, pour qu'elle puisse piloter les habitudes sociales, elle a besoin de s'inscrire dans leur dynamique. La construction par le haut pilote alors la construction par le bas, elle ne s'en dissocie que pour la faire progresser, lui donner un horizon. Elle transforme alors les faiblesses de la tradition en forces et protège ses forces d'une transformation en faiblesses.

Sans hégémonie mondiale occidentale armée d'une idéologie des droits humains à son service, il semblerait, pour le point de vue occidental, que le droit international ne puisse pas être respecté. Cela a pu être vrai. On assiste pourtant aujourd'hui à une démonopolisation de la violence mondiale : les guerres sous tous leurs aspects se développent. Une seule puissance mondiale ne pourra plus y mettre un terme. Ce n'est pas la démocratisation du conseil de sécurité des Nations unies qui y mettra fin. Le nombre ne fait pas la force à



l'image d'une démocratie fonctionnelle. À l'occidentalisation du monde qui culmine et prend fin va succéder une crise des civilisations et une sinisation rampante du monde. La sinisation du monde ne s'accompagnera pas d'une monopolisation de la violence par la Chine, elle donnera une base culturelle à l'arbitrage entre puissances économiques et militaires effectives. La Chine triomphe par la culture au sein de laquelle loge sa puissance productive qui à son tour arme sa puissance militaire. Sa compétition culturelle s'objective en compétition économique et militaire. Distinguer la compétition culturelle des autres compétitions est une façon de dire les choses, il ne faut pourtant pas oublier que la compétition culturelle est dans la compétition économique et militaire, elle est celle qui traverse les autres compétitions qui sont comme ses condensations. Pour faire image en forçant le trait, je dirais que la compétition culturelle produit l'homme et ses habitudes, elle produit un certain homme machine, un certain automate vivant et intelligent. Pensez à l'image que certains dressent d'un certain Allemand.

La crise des civilisations

La société de classes est en crise, les humains et les non-humains ne pourront plus coexister pacifiquement. La crise des civilisations est une crise des rapports entre les machines sociales, humaines et non humaines. Les non-humains ne seront plus au service de la multitude humaine. La guerre des classes va s'intensifier du fait que la compétition entre les classes capitalistes va multiplier la fabrication d'esclaves intelligents d'un côté et des humains inutiles d'un autre côté. Classes, nation et races vont s'intriquer autrement. Sous hégémonie occidentale la nation bras-

sait classes et races, maintenait une domination des humains sur les non-humains. Ce n'est pas la biologie qui fait la race, mais le bioculturel. Aujourd'hui, le rapport de la nation et de la race qui se resserre, le rapport des humains et des non humains qui se distend, sont l'enjeu de la lutte de classes. Les populations inutiles feront-elles encore partie des humains ?

À la question comment faire société, se surimpose désormais la question pour quoi faire société, pour quoi faire nation ? La division entre populations utiles et populations inutiles peut-elle être surmontée ? La liberté de circulation du capital avec la globalisation change la donne. Pourquoi être solidaire dans des sociétés de classes et des sociétés déstructurées lorsque le capital se considère libre d'attaches nationales, peut et veut se libérer de charges inutiles ? Nous sommes, pour une part, dans une situation de guerre mondiale du capital contre les sociétés. Le capitalisme financier se bat pour sa liberté de circulation, il se bat contre des capitalismes d'État et des sociétés. Il défait les sociétés aux faibles solidarités des capitaux et intéresse les grandes puissances militaires à ses objectifs.

Que faire pour que le capital ne rompe pas sa dépendance à l'égard de la nation, ne rompt pas l'unité du capital social entendu comme l'unité de l'ensemble des formes de capitaux ? La solution peut être dans la propriété publique du capital naturel et dans la souveraineté monétaire qui n'est précisément pas à la portée des sociétés déstructurées. Une guerre existe déjà contre la propriété publique du capital naturel dans certains pays grands producteurs tel le Congo. Les guerres civiles sont armées par des États. La guerre existe aussi

contre la souveraineté monétaire avec les nouvelles monnaies et contre les banques centrales qui entravent la circulation du capital financier et qui ne font pas de la lutte contre l'inflation leur justification. Les sociétés postcoloniales se retrouvent en général avec des monnaies surévaluées qui favorisent les importations. On ne peut pas parler de souveraineté monétaire si on ne peut pas faire avec un taux de change qui équilibre les échanges avec le monde, si la propension à consommer d'une société importe plus que sa capacité de production.

Une société ou une nation ne l'est que par ce qu'elle partage, ce qu'elle tient, respecte ou se dispute, en indivision. Le libéralisme a été consacré par une croyance, la tragédie des communs, selon laquelle seule la propriété privée exclusive est en mesure de prendre soin des ressources[1]. Dans le passé précolonial, les sociétés tenaient par ce qu'elles respectaient et se disputaient de l'indivision. Dans la société postcoloniale, elle tient aussi par ce qu'elle se dispute de l'indivision, mais à la différence des sociétés précoloniales, elles n'ont plus de respect pour ce qu'elles se disputent. La dialectique de l'appropriation privée et de l'appropriation collective qui était complémentaire dans la société précoloniale ne l'est plus dans la société postcoloniale. La terre était l'objet d'appropriation privée et collective, le marché mondial des capitaux est devenu l'objet d'appropriation. Les sociétés postcoloniales ont perdu le moteur de l'accumulation culturelle en réduisant par la propriété publique l'appropriation collective à une appropriation privée, non pas en complément de l'appropriation publique, mais en opposition à elle. L'appropriation collective renaît sur les ruines de la propriété publique dans la forme d'une appropriation privée destructrice des autres formes d'appropriation. Sans appropriation collective, l'appropriation publique et l'appropriation privée sont non-complémentaires. C'est dans l'appropriation collective que se forme l'esprit de corps social, qu'il y a accumulation culturelle. Cette appropriation collective se déclinant en propriété privée et propriété publique selon ses besoins et ses capacités étant donné son contexte. Ces formes de propriété ne sont que les modalités de cette appropriation. L'objet de l'appropriation collective est resté centré sur l'appropriation des ressources collectives alors qu'il devrait se recentrer sur l'appropriation des capitaux du marché mondial. Cela n'est certes pas sans rapport avec les compétences sociales en matière de compétition.

(A suivre)

Notes

[1] La tragédie des communs. Voir Elinor Ostrom. Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

MAURITANIE

La SNIM inaugure
deux centrales
totalisant 42 MW
de capacités
électriques

L'extension des capacités électriques de la SNIM s'inscrit dans la stratégie nationale visant à améliorer l'accès à l'électricité et à accélérer la transition énergétique, dans une région marquée par une hausse continue des besoins. Dans la région du Tiris Zemmour, dans le nord de la Mauritanie, principal bassin minier du pays, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) a mis en service deux centrales destinées à sécuriser l'alimentation électrique de ses opérations et des villes de Zouerate et F'derick. Il s'agit d'une centrale solaire de 12 MW et d'une centrale thermique de 30 MW, inaugurées lors de la venue du président de la République à l'occasion du 65^e anniversaire de l'indépendance. La centrale solaire, financée par la SNIM pour 10,7 millions USD, comprend 21 840 panneaux photovoltaïques de 550 W et 34 onduleurs. La centrale thermique, d'un coût de 56,4 millions d'euros, repose sur trois groupes de 10 MW, trois postes de distribution et deux lignes de 33 kV, ainsi que des installations de stockage totalisant 3000 m³. La SNIM, détenue majoritairement par l'État mauritanien, est le premier producteur minier du pays. Elle a produit plus de 14 millions de tonnes en 2024 et assure elle-même l'approvisionnement énergétique de ses sites, tout en fournissant de l'électricité aux communautés locales. Ses centrales thermiques existantes totalisaient 100 MW, complétées par 19,4 MW en solaire et en éolien. L'entreprise conduit une stratégie de décarbonation afin de rester compétitive face aux nouvelles réglementations, notamment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union européenne, qui impose une réduction de l'empreinte carbone des produits exportés vers le vieux continent. Dans ce contexte, l'ajout de la centrale solaire accroît la part d'énergie propre disponible et renforce la stratégie de l'entreprise, tandis que la centrale thermique vient soutenir une demande croissante liée à l'activité minière et aux besoins sociaux des zones environnantes.

EGYPTE

Le FMI entame ses consultations
avec les ministres égyptiens sur les
revues des programmes de prêt

La mission du FMI est arrivée lundi 1er décembre au Caire pour entamer les discussions sur les cinquième et sixième revues du programme de prêt de 8 milliards de dollars accordé à l'Egypte au titre de la Facilité élargie de crédit et la première revue du prêt de 1,3 milliard de dollars accordé au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité.

La mission du Fonds Monétaire International (FMI) s'est réunie samedi 6 décembre avec la ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, Rania Al-Mashat et celui de l'Investissement et du Commerce extérieur, Hassan El-Khatib, dans le cadre des cinquième et sixième revues du programme de prêt de 8 milliards de dollars accordé à l'Egypte. Au cours de la réunion, Rania Al-Mashat a évoqué les efforts de l'Egypte pour mettre en œuvre le document de politique de propriété de l'Etat visant à l'autonomisation du secteur privé, ainsi que la formation de « l'Unité des entreprises publiques » afin de maximiser les bénéfices tirés de ces entreprises. Elle a expliqué que l'Unité dispose de pouvoirs pour mettre en œuvre les scénarios les plus appropriés concernant les entreprises publiques.

De même, Al-Mashat a passé en revue les développements de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) annoncée par le ministère de la Planification pour le premier trimestre de l'exercice financier en cours 2025-2026, atteignant 5,3 %, au-delà des prévisions. En effet, dans son dernier rapport, publié en octobre 2025, le FMI avait anticipé une augmentation de 4,5% du PIB égyptien au cours de l'exercice fiscal 2025/2026. « Cette croissance est caractérisée par l'augmentation et l'amélioration de la production industrielle ainsi que l'accroissement des taux de croissance de plusieurs industries telles que les véhicules, les textiles et le prêt-à-porter. Cela reflète la transition de l'Etat vers des secteurs commercialisables à forte productivité », a expliqué Al-Mashat lors de la réunion. Et d'ajouter : « Avec la poursuite du rythme des réformes économiques et

structurelles, l'Egypte s'attend à ce que l'économie égyptienne réalise une croissance d'au moins 5 % d'ici la fin de l'exercice financier en cours ». Elle a souligné que le respect du plafond d'investissement, fixé à 1000 milliards de livres l'année dernière, a favorisé un volume accru d'investissements du secteur privé. Dans ses rapports précédents, le FMI avait appelé l'Egypte à accélérer la mise en œuvre de ses réformes structurelles, notamment en poursuivant activement le désinvestissement des actifs de l'Etat (privatisation) afin de renforcer le rôle du secteur privé dans l'économie et d'assurer la soutenabilité de sa dette publique. Le Fonds a également souligné la nécessité de poursuivre l'ajustement budgétaire pour maîtriser la dette publique et renforcer la transparence des entreprises d'Etat.

TUNISIE

Tunis consolide sensiblement ses équilibres extérieurs

La Tunisie est aujourd'hui sur une trajectoire économique nettement plus favorable. L'économie nationale a fait preuve de résilience, affichant des tendances positives depuis le début de l'année 2025, malgré des défis importants. Les perspectives économiques du pays restent robustes, caractérisées par une position extérieure solide, une inflation maîtrisée et une trajectoire régulière vers l'assainissement budgétaire...

Maîtrise des équilibres extérieurs

La Tunisie a enregistré une amélioration notable de ses équilibres macroéconomiques durant l'année 2024, avec un déficit courant ramené à 1,6% du produit intérieur

brut contre 2,3% l'année précédente, selon le dernier rapport de la Banque centrale de Tunisie. Cette performance témoigne d'une dynamique économique qui se stabilise progressivement, portée notamment par les secteurs du tourisme et des services, malgré la persistance de fragilités dans le commerce extérieur.

Le rôle du secteur des services

L'excédent de la balance des services constitue le principal moteur de cette amélioration, atteignant 22,7 milliards de dinars en 2024. Les recettes touristiques ont progressé de près de 10%, tandis que les revenus du travail ont bondi de 12,7%. Cette évolution a permis d'attein-

dre un taux de couverture du déficit commercial de 57,7%, soit une progression de près de deux points par rapport à l'année précédente. Le pays confirme ainsi sa capacité à générer des revenus en devises grâce à ses activités tertiaires, compensant partiellement les déséquilibres structurels du commerce de marchandises.

La balance commerciale
reste sous pression

Le déficit de la balance des biens s'est néanmoins aggravé, passant de 28,1 milliards de dinars en 2023 à 30,4 milliards en 2024. Cette dégradation s'explique par une hausse des importations de 3,6%, conjuguée à un recul des exportations de 1%.

Cette situation reflète les difficultés persistantes du secteur productif tunisien à conquérir des parts de marché à l'international, alors que la demande intérieure continue de s'orienter vers les produits importés. La structure de l'économie nationale peine encore à créer une valeur ajoutée exportable suffisante pour inverser cette tendance.

Une demande intérieure qui se réveille

La consommation nationale a connu un rebond significatif, avec une hausse de 1,2% qui marque une reprise après plusieurs années difficiles. La consommation publique s'est redressée de 1,4%, tandis que la consommation privée a progressé de 1,1%.

LES ÉMIRATS ATTIRENT LES TALENTS DE L'ÉCONOMIE DES SENIORS

Le visa de retraite de cinq ans séduit de plus en plus

Avec la haute saison en cours, les Émirats arabes unis rappellent aux conseillers RH internationaux et aux sociétés de gestion de patrimoine l'existence de leur visa de retraite de cinq ans, qui permet aux étrangers âgés de 55 ans et plus de résider dans le pays sans emploi. Les nouvelles directives publiées le 6 décembre précisent trois critères financiers alternatifs : la possession d'un bien immobilier d'une valeur minimale d'un million d'AED, des économies d'un million d'AED, ou un revenu mensuel de 20 000 AED (15 000

AED à Dubaï). Les frais gouvernementaux varient entre 2 300 et 3 800 AED, hors assurance santé obligatoire. Ce visa, lancé en 2020, est devenu discrètement un pilier central de la stratégie des Émirats pour diversifier leur population. Les retraités bénéficient d'un permis de résidence renouvelable de cinq ans, peuvent parrainer leur conjoint et leurs personnes à charge, et jouissent d'une réadmission sans restriction — un atout majeur pour les anciens cadres du Golfe souhaitant maintenir des liens avec la région tout en ayant

accès à des soins de santé de classe mondiale. Pour les employeurs, ce programme offre une solution élégante pour la transition des collaborateurs : les employés de longue date atteignant l'âge de la retraite peuvent passer à ce nouveau permis, libérant ainsi des quotas de visas d'entreprise tout en restant disponibles pour des missions de conseil. Les promoteurs immobiliers commercialisent des logements avec des rendements locatifs garantis répondant au seuil d'un million d'AED, tandis que les banques privées propo-

sent des plans d'épargne adaptés aux exigences de liquidité du visa. Les candidats doivent prévoir un processus en deux étapes — délivrance du visa, puis inscription à la carte d'identité émiratie et à l'assurance médicale — et anticiper un délai supplémentaire en cas de détention d'actifs en commun. Les équipes mobilité doivent également rappeler que ce visa n'exonère pas les titulaires des règles locales d'assurance santé, et qu'une absence des Émirats de plus de 180 jours consécutifs entraîne la perte du statut de résident.

EXPORTATIONS

Le Cameroun brille dans la filière bois

Le Cameroun est un pays exportateur de divers produits dont le bois, le cacao ou encore le caoutchouc. Sur le plan mondial, c’est le bois qui fait briller le pays.

La filière bois s’impose une nouvelle fois comme le principal relais des exportations camerounaises en 2024. Selon le dernier rapport sur la compétitivité de l’économie camerounaise publié par le Comité de compétitivité, think tank du ministère de l’Économie, le Cameroun se hisse au rang de premier exportateur mondial de sciages d’Iroko et de Sapelli. C’est la deuxième année consécutive que ces deux essences portent la performance extérieure du pays, confirmant le dynamisme et la compétitivité de la filière sylvicole nationale.

Dans le détail, les exportations de sciages de Sapelli et d’Iroko ont généré au total 122,2 milliards F CFA (environ 217,1 millions USD) de recettes en 2024. La plus grande part revient aux ventes de sciages de Sapelli sur les marchés internationaux, qui ont rapporté 73,9 milliards F CFA en 2024, contre 84,6 milliards F CFA en 2023, soit un recul de 10,7 milliards F CFA en un an. Malgré cette contraction, aucun autre producteur de bois n’a fait mieux que le Cameroun sur ce segment en 2024. Les exportations d’Iroko scié ont, quant à elles, légèrement progressé au cours de la même période. D’après les données du Comité de compétitivité, elles s’établissent à 48,3 milliards F CFA en 2024, après 47,3 milliards F CFA en 2023. Le rapport évoque un repli de la valeur globale des exportations de cette essence d’environ 1,0 milliard F CFA sur un an.

Dérivés du cacao et du caoutchouc ne font pas pâle figure

Au-delà du bois, le Cameroun occupe également des positions notables sur le marché mondial des dérivés du cacao et du caoutchouc naturel, où il se classe dans le top 10 des exportateurs. En 2024, le pays est ainsi le 8e exportateur mondial de caoutchouc et latex, avec des ventes valorisées à 45,3 milliards F CFA, contre 38,5 milliards F CFA en 2023. Sur le segment cacao, le Cameroun est le 7e exportateur mondial de pâte de cacao. Les ventes atteignent 180,5 milliards F CFA en 2024, en hausse de 83,3 milliards F CFA par rapport aux 97,2 milliards F CFA enregistrés en 2023.

Les expéditions de beurre de cacao vers les marchés internationaux ont, pour leur part, généré 135,1 milliards F CFA en 2024, propulsant le pays au 9e rang mondial des exportateurs de ce produit. La valeur de ces ventes progresse ainsi de 79,6 milliards F CFA sur un an.

Ces évolutions témoignent de la montée en puissance de l’industrie cacaoyère nationale, portée par l’arrivée, ces dernières années, de nouveaux broyeurs de fèves sur le marché local. Elles renforcent la place du cacao et du caoutchouc, aux côtés du bois, parmi les principaux moteurs des recettes d’exportation du pays.

Peu compétitif sur le marché des produits finis

Malgré ces avantages comparatifs sur certains produits primaires ou peu transformés, le Cameroun reste un « nain commercial » à l’échelle mondiale, avec un déficit commercial structurel depuis plusieurs années. Le rapport du Comité de compétitivité souligne ainsi qu’en 2024, « le Cameroun occupe le 116e rang dans le classement des pays exportateurs dans le monde, avec une part de marché évaluée à 0,002 %. En Afrique, le pays est le 19e exportateur avec une proportion de 1,1 % du total des exportations du continent ». Sur les grands groupes de produits, la performance demeure modeste pour les biens transformés. Le même rapport précise que, « en analysant les performances du Cameroun par grands groupes de produits en 2024, le pays se classe à des rangs mondiaux modestes pour la catégorie des biens transformés. Il occupe la 103e place pour les produits manufacturés de base et la 131e place pour les aliments transformés. Pour les textiles, les produits chimiques, les articles en cuir et les minerais, le Cameroun se situe au-delà de la 70e place mondiale. Ce constat met en lumière un défi structurel pour l’économie camerounaise. En effet, le pays peine à diversifier sa base d’exportation et à monter en gamme pour être compétitif sur les marchés de produits finis et transformés ».

CÔTE D’IVOIRE

Le gouvernement officialise la création de l’interprofession café-cacao

En Côte d’Ivoire, le cacao et ses dérivés représentent le principal produit d’exportation, générant près d’un tiers des recettes d’exportation totales engrangées par le pays chaque année. La filière renforce son organisation pour améliorer davantage ses performances. En Côte d’Ivoire, le gouvernement a adopté, le 3 décembre 2025, en Conseil des ministres, un décret portant reconnaissance officielle de l’Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) de la filière café-cacao. Cette nouvelle interprofession a été mise en place lors d’une assemblée générale constitutive organisée le 19 août 2025 à Yamoussoukro, réunissant les représentants des princi-

paux acteurs de la chaîne de valeur, marquant ainsi l’aboutissement d’un processus engagé depuis février 2024. D’après le Conseil du Café-Cacao, la création de cette interprofession ouvre la voie à une gestion plus intégrée des enjeux de production, de qualité, de traçabilité et de durabilité. Elle permettra également de mieux structurer les formations, les négociations commerciales et les mécanismes de soutien aux producteurs, tout en favorisant une meilleure visibilité du secteur sur la scène internationale. Avec la reconnaissance officielle du gouvernement, l’interprofession devient désormais l’un des outils cen-

traux de régulation, de concertation et de coordination dans une filière stratégique pour l’économie ivoirienne. « Cette mesure, prise conformément à l’ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux Organisations Interprofessionnelles Agricoles, vise à consolider les performances de la filière Café-Cacao et à augmenter davantage les revenus des producteurs », peut-on lire dans le communiqué du Conseil des ministres. Les dernières données compilées sur le commerce extérieur du pays par la Direction générale des douanes montrent, par exemple, que la Côte d’Ivoire a engrangé près de 4 354 milliards de francs CFA (7,73

milliards \$) de recettes en 2024 grâce aux exportations de cacao et de produits dérivés (Pâte, beurre et poudre de cacao, ou encore chocolat). Par ailleurs, la filière cacao était la deuxième contributrice aux émissions de droits et taxes à l’exportation en 2024, après les produits pétroliers. Toujours selon la Direction générale des douanes, l’État ivoirien a collecté 462,2 milliards de francs CFA (821,2 millions \$) de recettes fiscales sur les exportations de cacao et de cacao transformé cette année-là.

ONSHORE NAMIBIEN

Un premier test concluant confirme la présence d’hydrocarbures

Depuis plusieurs mois, ReconAfrica mène des travaux d’exploration sur son permis onshore PEL 73, en Namibie. En janvier 2025, la compagnie avait signalé des occurrences de brut sur ce périmètre, sans disposer alors des données nécessaires pour en établir l’ampleur. La Namibie a franchi une étape majeure dans l’exploration de son potentiel pétrolier onshore. Reconnaissance Energy Africa Ltd. (ReconAfrica) a annoncé que le puits Kavango West-1X foré sur le bloc PEL 73 dans le bassin de Kavango, a confirmé la présence d’hydrocarbures. D’après la compagnie, les analyses réali-

sées après l’achèvement du forage révèlent une colonne d’environ 400 mètres, dont 64 mètres identifiés comme zones réservoirs sur la base des mesures en puits. Foré jusqu’à 4 200 mètres de profondeur, le puits a livré des enregistrements électriques attestant la présence d’hydrocarbures dans la formation géologique calcaire Otavi. Des indices supplémentaires ont été relevés dans une zone plus profonde, naturellement fracturée. Il s’agit de la première confirmation étayée par des données de puits depuis le lancement des opérations d’exploration en 2021 dans cette partie du bassin.

Cette annonce intervient après plusieurs années d’évaluations géologiques fondées sur des données prospectives. Des résultats d’études publiées en 2024 avaient suggéré l’existence d’un système pétrolier actif dans le Damara Fold Belt et signalé des occurrences de brut sur le bloc PEL 73, sans pouvoir les corroborer par un forage profond. Les données obtenues par Kavango West-1X permettent désormais de valider ce potentiel, renforçant la crédibilité de l’exploration onshore en Namibie, jusqu’ici éclipsée par les découvertes offshore. Si ce développement constitue une évolution notable de la recherche

d’hydrocarbures à terre en Namibie, il ne fournit pas encore la certitude qu’une exploitation commercialement viable est possible dans le périmètre. ReconAfrica prévoit de procéder à des tests de production au cours des prochaines semaines, afin de déterminer si les zones identifiées peuvent produire des débits compatibles avec une exploitation commerciale. Ces essais constitueront la prochaine étape clé pour préciser les perspectives de développement du bloc PEL 73 et le rôle possible de l’onshore dans un contexte où la Namibie recompose sa stratégie pétrolière et gazière depuis les découvertes offshore de 2022.

SÉNÉGAL

1 million de personnes bientôt connectées grâce au déploiement d’antennes satellitaires

L’accès à Internet pour tous est l’un des objectifs des autorités sénégalaises. Elles multiplient les initiatives dans ce sens pour atteindre cet objectif au plus tôt.

Le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, Alioune Sall, a annoncé le jeudi 4 décembre 2025, le lancement d’un programme visant à installer des antennes satellitaires dans plusieurs zones reculées du pays. L’objectif est de connecter un million de Sénégalais à Internet, d’ici fin 2026.

Le projet cible en priorité les localités encore mal desservies par les réseaux traditionnels, notamment la fibre optique et la 4G. Dans ces zones, souvent enclavées ou faiblement peuplées, l’accès à Internet demeure difficile, voire inexistant. Le gouvernement prévoit ainsi de déployer des antennes satellitaires capables d’apporter une connectivité stable aux ménages, mais aussi aux structures essentielles comme les écoles, postes de santé ou services administratifs.

« Ce déploiement des antennes satellitaires va commencer avant la fin de l’année [...] À travers les nouvelles technologies, l’État du Sénégal doit être au plus proche des populations », a indiqué Alioune Sall.

Cette initiative s’inscrit dans le cadre du New Deal Technologique, la feuille de route nationale qui vise à démocratiser l’accès au numérique et à moderniser les services publics. Pour les autorités, le recours au satellite est un levier stratégique pour réduire les inégalités territoriales et accélérer la transformation digitale.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Une fin d’année boursière à plusieurs inconnues

Les places financières ont globalement progressé cette semaine, portées par des anticipations croissantes d'une baisse des taux de la Fed dès la semaine prochaine. Ces attentes se sont renforcées après la publication de l'enquête ADP, qui fait état d'une destruction de 32 000 emplois dans le secteur privé.

La diffusion, ce jour, d'un indice Core PCE conforme aux prévisions n'a pas modifié le sentiment de marché, à l'image de Wall Street qui évolue à proximité de ses sommets historiques. Dans ce contexte, l'appétit pour le risque pourrait se maintenir, laissant intacte la perspective d'un traditionnel rallye de fin d'année.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

Tops
American Eagle +13,19 % : la société n'en finit plus de profiter du buzz créé par la collaboration avec Sydney Sweeney. American Eagle a publié des résultats dépassant largement les attentes pour le troisième trimestre. Inditex +13,7 % : le propriétaire de Zara a publié des résultats au-dessus des attentes. La bonne dynamique des ventes sur le mois de novembre a aussi permis à l'entreprise de relever ses objectifs. Stellantis +13,28 % : le secteur a accéléré après la décision de l'administration Trump d'alléger les obligations environnementales des constructeurs. Outre l'exposition directe au marché nord-américain, ce changement ouvre la voie à la spéculation sur une politique européenne moins punitive que celle qui est en vigueur. Stellantis a, en outre, bondi après le relèvement de recommandation d'UBS. Le broker s'attend à ce que le groupe bénéficie d'une bonne dynamique en Amérique du Nord. Bayer +9,55 % : le conglomérat allemand bénéficie du soutien de la Maison Blanche dans le litige portant sur les risques potentiels de cancer liés au glyphosate. Le procureur général du gouvernement a recommandé à la Cour suprême d'accepter d'examiner l'affaire, ce qui devrait permettre in fine d'écarter le risque de nouvelles plaintes. Salesforce +13,03 % : l'entreprise a relevé ses prévisions pour l'exercice 2026, grâce à la forte demande des entreprises pour sa plateforme d'agents d'IA, Agentforce. Meta +3,93 % : selon une information de Bloomberg, le groupe de Mark Zuckerberg envisage de réduire jusqu'à 30% le budget alloué au métavers. Une réduction des coûts bienvenue alors que l'entreprise dépense des dizaines de milliards de dollars dans l'IA.

Flops
Pure Storage -20,83 % : le spécialiste américain des solutions de stockage et de gestion des données poursuit sa politique de dépenses agressives, tout en évoquant une possible transition vers un modèle par abonnement — une perspective qui ne rassure guère les marchés. Swiss Re -8,55 % : le réassureur mondial spécialisé dans la gestion des risques recule sur la semaine, pénalisé par des objectifs jugés trop prudents, des annonces de gouvernance peu déterminantes et plusieurs brokers qui maintiennent une opinion négative malgré son nouveau programme stratégique. Kroger -6,79 % : la prudence des consommateurs a conduit le distributeur alimentaire américain à revoir à la baisse ses prévisions de ventes annuelles. Le groupe a notamment souffert de la suspension temporaire du programme fédé-

ral d'aide alimentaire SNAP. Snowflake -8,94 % : l'acteur du cloud et de l'analyse de données recule après des prévisions jugées trop prudentes, malgré un trimestre solide et de nouvelles annonces liées à l'IA. Le marché s'inquiète d'un ralentissement de la croissance et des remises accordées sur certains contrats. Philips -4,08 % : le spécialiste de l'imagerie médicale et des technologies de santé bénéficie du lancement de nouvelles solutions d'imagerie intégrant l'IA, perçues comme un signe de dynamisme technologique. Le marché a toutefois noté un discours plus prudent sur la croissance à venir.

Matières premières

Energie : Le prix du brut fait du sur-place, un peu comme les discussions entre Moscou et Washington sur l'Ukraine, qui n'ont jusqu'à présent pas abouti à des avancées significatives. L'Ukraine maintient d'ailleurs la pression sur les infrastructures énergétiques russes. Après avoir ciblé deux pétroliers en mer Noire la semaine dernière, l'armée ukrainienne affirme avoir frappé la raffinerie de pétrole russe de Syzran. Toujours dans le registre géopolitique, les tensions entre les États-Unis et le Venezuela s'intensifient, ce qui pourrait perturber les exportations de pétrole vénézuélien en cas d'intervention américaine. Enfin, l'OPEP+ maintient son objectif de production pour début 2026. Les discussions sur la capacité de production maximale des membres restent une source de conflits internes. Au niveau des cours, le Brent s'échange autour de 63 USD, contre 58,30 USD pour le WTI. Métaux : Le cuivre a établi un nouveau record sur le London Metal Exchange (LME), atteignant 11450 dollars la tonne. Cette hausse est due à un dollar affaibli et à une baisse de production au Chili, premier producteur mondial. L'or gagne également du terrain à 4235 USD. Le métal doré bénéficie des achats de la part des banques centrales, avec un achat net de 53 tonnes en octobre selon le World Gold Council. La Pologne et le Brésil se distinguent par des achats importants. A plus court terme, la relique barbare bénéficie de deux soutiens majeurs : la baisse du billet vert et l'attente générale de baisse des taux d'intérêt de la Fed. L'argent poursuit aussi sa séquence de hausse et s'échange à 58,20 USD. Produits agricoles : Le prix du blé se stabilise à Chicago. Le marché surveille de près l'évolution des tensions en mer Noire tandis que du côté de la production, l'offre mondiale reste abondante. Le boisseau de blé (contrat mars 2026) se négocie autour de 539 cents. Le soja cède un peu de terrain (1128 cents le boisseau, contrat janvier 2026), pénalisé par l'absence de nouvelles commandes chinoises. Enfin, le maïs progresse légèrement à 445 cents (livraison mars 2026).

Macroéconomie

Macro: Tous les yeux sont rivés sur la prochaine réunion de la Réserve fédérale américaine qui est prévue mercredi prochain. Si les investisseurs tablent à 87% sur une baisse de taux de 25 points de

base, c'est surtout le discours de Jerome Powell qui est très attendu, d'autant plus que lors de sa dernière allocution, il avait adopté une attitude plus faucon que colombe. Les derniers chiffres macroéconomiques concernant l'inflation sont ressortis parfaitement en ligne avec les attentes. Le PCE s'établit ainsi en hausse de 0.2% en rythme mensuel. A l'issue de cette publication, les taux longs sont restés stables, à l'image du 10 ans américain toujours inscrit à l'intérieur d'un canal de consolidation horizontal entre 3.95% et 4.17%. De leur côté, les indices actions tiennent encore le choc malgré des niveaux de valorisation élevés, notamment en raison des perspectives de hausses des bénéfices des entreprises. Crypto : Il fallait (encore) avoir le cœur bien accroché pour suivre le bitcoin cette semaine. Après avoir perdu jusqu'à 7 000 USD au cours de la seule journée de lundi, pour toucher les 83 800 USD, il a finalement rebondi dès le lendemain en repassant au-dessus du seuil des 90 000 USD. Ces mouvements brusques permettent au BTC de terminer la semaine à peu près à l'équilibre. Au-delà des éléments techniques qui ont favorisé le rebond mardi, le cours a également réagi à l'annonce du gendarme boursier américain (la SEC), qui a indiqué vouloir déployer un cadre plus favorable aux sociétés d'actifs numériques, sous le nom "exemption pour innovation". Une mesure qui va dans le sens du développe-

ment de l'écosystème et qui a contribué à rassurer les crypto-investisseurs. Autre décision en soutien au marché : Bank of America a annoncé qu'à partir du mois prochain, ses conseillers en gestion de patrimoine pourront recommander des allocations en cryptomonnaies dans les portefeuilles de leurs clients. Encore un petit souffle d'optimisme donc. Globalement, les principales cryptomonnaies ont suivi le leader du marché en restant proches de la neutralité : ether (ETH) progresse de +3,4% et revient autour de 3 000 USD, Solana (SOL) gagne +2% à 136 USD, Binance Coin (BNB) avance de +1,30% à 886 USD, tandis que XRP recule de 4% à 2,06 USD. La décision de la Fed sur ses taux, mercredi, promet d'être un peu envahissante par rapport au reste de l'actualité. Pour autant, le marché aura trois autres événements à se mettre sous la dent : les résultats d'Oracle, Adobe et Broadcom. Tous ont un rapport avec l'IA : Broadcom restera-t-elle au centre du jeu ? Adobe perd-elle du terrain à cause de la concurrence accrue ? Et surtout : les investisseurs continueront-ils à acheter le pivot IA d'Oracle maintenant qu'ils savent que les résultats du trimestre précédent étaient trop beaux pour être vrais, et que le marché de la dette a pris peur des montants englobés dans ce pivot ? Finalement, cette fin d'année 2025 abrite peut-être plus d'inconnues que prévu.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 04 Décembre 2025

Valeur : 08 Décembre 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.9369	129.9519
1	EUR	EURO		151.4545	151.4979
1	GBP	POUND STERLING		173.2030	173.2923
100	JPY	JAPANESE YEN		83.6629	83.6780
1	CNY	CHINESE YUAN		18.3820	18.3865
1	CHF	SWISS FRANC		162.1374	162.2573
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.0180	93.0488
1	DKK	DANISH KRONE		20.2798	20.2834
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.8281	13.8317
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9050	12.9090
1	AED	UAE DIRHAM		35.3762	35.3900
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.6231	34.6308
1	KWD	KUWAITI DINAR		423.3851	423.5720
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0317	44.4742
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0836	14.0852
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8268	23.9490
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2656	3.2758
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.2537	177.2537

JAPON

Tokyo risque un choc financier inédit depuis 30 ans

Le Japon traverse une zone de fortes turbulences financières depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle Première ministre Sanae Takaichi il y a six semaines.

Surnommée par certains médias « la Thatcher du Japon », elle a lancé un vaste programme de relance budgétaire de 135 milliards de dollars, comprenant notamment des coupons de riz et des subventions au carburant, une mesure que la presse économique qualifie de « faible qualité » et qui serait paradoxalement responsable d'une partie de l'inflation actuelle.

Or, ce pari budgétaire intervient alors que le Japon est déjà le pays le plus endetté au monde, avec une dette publique équivalente à 230 % de son PIB. Une situation qui place Tokyo en porte-à-faux face aux marchés internationaux, faisant resurgir les spectres de la crise britannique provoquée par le gouvernement de Liz Truss en 2022.

Le signal d'alarme le plus spectaculaire vient du marché des obligations souveraines.

Le rendement des obligations d'État à 10 ans a bondi à 1,94 %, un niveau inédit depuis 1997. Cette hausse brutale illustre une perte de confiance croissante des investisseurs, dans un marché obligataire et privé qui pèse 12 000 milliards de dollars. Pour Kawamura Sayuri, économiste en chef à l'Institut de recherche du Japon, les indicateurs convergent vers un risque réel de déstabilisation :

« Toutes les données pointent vers un ajustement financier douloureux si le gouvernement ne recule pas. Les coûts de la dette explosaient déjà avant ces nouvelles mesures. »

Malgré les injections budgétaires massives, le yen poursuit sa chute, flirtant avec 155 yens pour un dollar, un niveau considéré comme le plus faible en plus d'un demi-siècle. Il s'éloigne ainsi de son statut traditionnel de valeur refuge pour



se rapprocher du comportement de monnaies émergentes.

Risque systémique : fuite des capitaux, triple chute et mesures d'exception

Plusieurs analystes mettent en garde contre un scénario extrême que redoutent désormais les investisseurs internationaux :

Selon les analystes de Nomura, l'accumulation des tensions pourrait forcer le gouvernement à envisager des mesures exceptionnelles, jamais vues depuis l'après-guerre :

Ces scénarios jugés extrêmes deviennent envisageables depuis que le gouvernement a renoncé à son objectif d'excédent budgétaire primaire, un tournant majeur par rapport à la tradition d'orthodoxie financière du Japon.

La fin d'un modèle ? Le Japon, d'émetteur fiable à source potentielle de contagion Pendant plus de trente ans, les marchés ont considéré que la dette japonaise était

sûre, protégée par un fort taux d'épargne domestique et par un environnement de taux d'intérêt quasi nul.

Mais l'inflation et la sortie progressive du taux zéro bouleversent les équilibres. Le Fonds monétaire international ne prévoit que les paiements d'intérêt sur la dette.

La question posée par les économistes est désormais claire :

Le Japon approche-t-il d'un point de rupture ?

Le seuil symbolique des 2 % sur les obligations à 10 ans est scruté de près. Si cette limite est franchie, la Première ministre Takaichi pourrait être contrainte à un virage politique rapide – ou le système financier mondial pourrait encaisser un choc majeur.

Selon « The Telegraph », le Japon est peut-être en train de passer du rôle de créancier mondial stable à celui de risque systémique, susceptible d'exporter la crise au

TERRES RARES

Bruxelles passe à l'offensive pour se libérer de la dépendance chinoise

Mercredi 3 décembre, la Commission européenne a présenté son plan pour diversifier ses approvisionnements en matières premières critiques.

Alors que l'Union européenne (UE) doit, dans le même temps, renforcer son industrie de la défense, se faire une place dans les technologies d'avenir et sauver ce qui peut l'être de sa base industrielle, il lui faut impérativement sécuriser son approvisionnement en matières premières critiques. Mercredi 3 décembre, la Commission européenne a présenté ses propositions pour que les Vingt-Sept soient moins dépendants d'une Chine qui a aujourd'hui les moyens de mettre à l'arrêt leurs usines.

La souveraineté est un long chemin sur lequel l'Union avance par à-coups, sur fond de crises successives. Il a fallu que Gazprom ferme le robinet de Nord Stream, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, pour qu'elle prenne, dans l'urgence, des dispositions pour remplacer le gaz russe. Ces trois dernières années, la Chine a, à plusieurs reprises, organisé l'attrition de ses exportations de certains produits, comme le graphite, le gallium, le tungstène ou encore le germanium, et les pays de l'Union ont enfin commencé à agir pour être moins vulnérables.

Mais, le 9 octobre, quand Pékin a introduit de nouvelles licences d'exportation pour les terres rares, les Européens n'ont pu que constater qu'il leur fallait passer à la vitesse supérieure. Le vice-président exécutif de la Commission, chargé de la stratégie industrielle, Stéphane Séjourné, a souvent raconté comment, tout à coup, son téléphone a été saturé de messages de patrons paniqués, notamment dans le secteur automobile.

ALORS QUE TRUMP AFFIRME L'AVOIR "STOPPÉE DEPUIS JANVIER"

L'inflation a continué d'accélérer en septembre aux États-Unis

Les prix ont grimpé de 2,8% sur un an en septembre, selon un rapport publié avec retard en raison de la longue paralysie budgétaire.

L'inflation a continué de s'accélérer aux Etats-Unis en septembre, selon un rapport publié vendredi 5 décembre avec retard en raison de la longue paralysie budgétaire, alors que le coût de la vie est au coeur du débat public. À +2,8% sur un an contre +2,7% en août, l'inflation s'éloigne encore de la cible de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui est de 2%.

L'inflation sous-jacente (hors prix volatils de l'énergie et de l'alimentation) a toutefois légèrement ralenti à +2,8% en glissement annuel, contre +2,9% le mois précédent, selon le communiqué du ministère du Commerce. Les investisseurs s'attendaient à ce que l'inflation sous-jacente continue d'évoluer au même rythme, selon le consensus

publié par Trading Economics. Ces données rendent compte d'une situation qui commence à dater, mais étaient très attendues, faute de mieux. Le "shutdown" (paralysie budgétaire) de 43 jours a en effet suspendu le travail des services statistiques du gouvernement: certaines données sont publiées avec retard, d'autres tout bonnement annulées, faute de pouvoir être récupérées rétroactivement. Le BEA, qui calcule le PCE, n'a pas encore communiqué de nouvelle date pour l'inflation des mois d'octobre et novembre.

"Optimisme quant à une baisse des taux"

Le BLS, qui produit un autre indice d'inflation majeur (CPI), a fait savoir que la publication d'octobre était annulée et celle du mois de novembre a été repoussée au 18 décembre, après la prochaine réunion de la banque cen-

trale des États-Unis (Réserve fédérale, Fed) des 9 et 10 décembre. Or, au moment de fixer ses taux directeurs, la Fed est censée sopeser les risques pesant à la fois sur le niveau des prix et l'emploi.

L'institution monétaire a enclenché un cycle de détente mi-septembre, pour donner un peu d'air à l'activité économique, le marché du travail paraissant vaciller, et malgré l'inflation. Le rapport PCE de vendredi, un peu meilleur qu'attendu, "conforte l'optimisme des marchés quant à une baisse des taux de la Fed" dans moins d'une semaine, a dit Sam Stovall, du cabinet CFRA.

Pendant la campagne présidentielle, Donald Trump avait érigé en priorité l'amélioration du pouvoir d'achat. Les droits de douane qu'il a mis en place depuis son retour à la Maison Blanche contribuent toutefois à mettre les prix sous pression.

Le chef de l'État a affirmé cette semaine avoir "stoppé l'inflation depuis janvier". "Il y a encore beaucoup à faire mais nous l'avons fait reculer à un très bon niveau (...) nous avons presque atteint le niveau idéal", a-t-il assuré.

Légère hausse du moral

Le moral des consommateurs américains s'est toutefois légèrement amélioré début décembre, les personnes interrogées se montrant un peu plus optimistes sur les perspectives à moyen terme, selon le baromètre de référence publié vendredi par l'Université du Michigan. S'ils montrent quelques signes positifs sur un certain nombre de sujets, dont l'emploi, les attentes des Américains restent largement négatives, à des niveaux parmi les plus bas sur ces cinquante dernières années.

AVEC CETTE RÉVOLUTION

L'informatique quantique se met à l'heure de la fibre optique

Les réseaux quantiques pourraient bientôt cesser de faire leur diva en exigeant des câbles sur mesure pour daigner fonctionner. Des chercheurs ont mis au point une méthode permettant aux qubits de discuter tranquillement via nos bonnes vieilles infrastructures de fibre optique.

L'informatique quantique a longtemps ressemblé à cet ami brillant mais pénible qui refuse de se déplacer sans son confort très spécifique. Jusqu'à présent, connecter des ordinateurs quantiques nécessitait souvent de construire des réseaux parallèles coûteux ou de refroidir le tout à des températures polaires. Mais une équipe de l'université de Chicago vient de changer la donne en prouvant que le futur de l'internet quantique pourrait simplement passer par les tuyaux que nous avons déjà installés sous nos trottoirs.

Quand la lumière et le magnétisme font bon ménage

Le secret de cette réconciliation technologique tient en un mot exotique : erbium. Ce métal du groupe des terres rares possède une propriété qui ravit les physiciens car il adore communiquer sur les mêmes longueurs d'onde que celles utilisées par nos opérateurs télécoms actuels. Les scientifiques ont réussi à créer des qubits moléculaires basés sur cet élément capable de conserver l'information quantique tout en la transmettant via des signaux lumineux standards. C'est un peu comme si l'on parvenait enfin à faire dialoguer un PC dernier cri avec un vieux minitel sans adaptateur hors de prix. Ces molécules d'erbium agissent comme de minuscules traducteurs universels qui figent l'information dans un état magnétique stable avant de l'envoyer voyager sous forme de lumière. Cette prouesse technique repose sur une fabrication compatible avec la photonique sur silicium, une technologie déjà omniprésente dans l'industrie des semi-



conducteurs. Plus besoin de réinventer la roue pour fabriquer ces puces, les usines actuelles disposent déjà des outils nécessaires pour les produire en série.

La fin des travaux publics pour l'internet quantique

L'aspect le plus réjouissant de cette découverte reste sans doute son pragmatisme économique. Les opérateurs peuvent pousser un soupir de soulagement car il ne sera probablement pas nécessaire d'éventrer toutes les chaussées pour déployer un hypothétique internet quantique. Ces nouveaux qubits peuvent s'insérer directement dans les réseaux de fibres optiques commerciaux qui serpentent déjà sous nos pieds et au fond des

océans. La démonstration est d'autant plus séduisante qu'elle permet d'envisager des centres de données hybrides où cohabiteraient pacifiquement les serveurs classiques et les calculateurs quantiques. Au lieu de construire des cathédrales technologiques isolées, nous nous dirigeons vers une intégration plus douce où l'équipement quantique vient simplement se greffer sur l'existant. C'est la victoire du bon sens sur la démesure : plutôt que de forcer le monde à s'adapter au quantique, c'est le quantique qui a enfin appris à s'adapter au monde réel. Reste maintenant à transformer l'essai en sortant ces composants des laboratoires pour les confronter à la dure réalité du terrain, là où les signaux se perdent et où le bruit numérique règne en maître.

Mémoire vive et SSD introuvables ?

Deux géants du PC préparent une hausse brutale de leurs tarifs

La question n'est donc plus de savoir si les PC de grandes marques vont augmenter, mais plutôt quand et de combien ! À moins de vivre dans une grotte depuis bientôt trois mois, vous n'êtes pas sans savoir que les prix de la DRAM, principalement, et de la NAND, dans une moindre mesure, atteignent des sommets. Et ce qui devait arriver arriva, l'inflation touche maintenant les configurations complètes.

Dell en décembre, Lenovo en janvier

Il y a exactement une semaine, nous vous précisions que, rattrapée par l'inflation que connaît la DRAM, l'entreprise OneXPlayer avait été contrainte d'augmenter le prix de sa console portable la plus puissante. Conçue autour du Ryzen AI MAX+395, la OneXFly APEX est un modèle un peu particulier qui dispose dans sa version la plus musclée de 128 Go de mémoire vive. Forcément, sur un tel modèle, OneXPlayer est très exposée à la hausse que connaît la DRAM et



HP réfléchit à son tour

Du côté du Texas, il est question d'une augmentation des prix des machines Dell dès la mi-décembre, dans à peine une semaine donc, avec une hausse prévue entre 15 et 20 % si l'on en croit CNet. Une information qui provient de TrendForce lequel cite plusieurs sources pour étayer ses dires : Bloomberg, Chosun Biz et

Asia Business Daily. En effet, si Dell semble devoir être la première entreprise majeure à augmenter le prix de ses machines, ce ne sera pas la seule et Lenovo devra suivre le mouvement dès le début de l'année prochaine. Le groupe chinois aurait déjà notifié ses principaux clients d'une augmentation à venir en janvier 2026, mais sans qu'il soit encore question de l'ampleur de cette hausse. Sans doute au moins 10 %, mais rien ne dit que Dell ou Lenovo ne vont pas ensuite revoir encore leurs prix. HP pourrait être la prochaine à confirmer une hausse de ses machines, même si rien n'est encore acté. Selon Asia Business Daily, c'est le P.-D.G. de HP qui a évoqué une potentielle augmentation : Enrique Lores a ainsi expliqué que la « seconde moitié de l'année 2026 sera particulièrement difficile » et que « les prix pourraient augmenter si le besoin s'en fait sentir ». Si Dell et Lenovo sont dans l'obligation de le faire, on voit mal HP, mais aussi Acer, Apple ASUS, Fujitsu, LG ou Toshiba être épargnés.

De record historique au lancement à une croissance : le soufflet retombe pour ChatGPT

ChatGPT vit un moment un peu particulier actuellement, avec la concurrence féroce de Gemini (Google). Et ça se ressent aussi dans les chiffres !

OpenAI, qui, avec ChatGPT, a au début trôné bien au-dessus du reste des chatbots IA, commence finalement à s'inquiéter. Il faut dire que le lancement de Gemini 3 a fait très mal, et très peur, du côté de la firme de Sam Altman, qui a dû lancer un plan d'urgence avec GPT-5.2 afin d'essayer de rattraper son retard. Un décrochage qui s'observe par ailleurs aussi au niveau des chiffres d'utilisateurs.

La croissance des utilisateurs beaucoup plus marquée pour Gemini que ChatGPT

ChatGPT est encore l'IA leader, et de loin, dans son secteur. Mais le chatbot qui a totalement démocratisé la technologie de l'intelligence artificielle attire de moins en moins, comme le montrent ces chiffres de Sensor Tower.

On peut en effet observer qu'entre août et novembre 2025, le nombre d'utilisateurs mensuels de ChatGPT n'a guère crû que 6%, quand dans le même temps celui de Gemini a augmenté de 30%. Et ça n'est pas seulement dû au fait qu'il y a à la base moins d'utilisateurs mensuels de Gemini que de ChatGPT, ce qui laisserait plus d'espace pour grandir pour le premier que pour le second. Car même en valeur absolue, Google fait beaucoup mieux qu'OpenAI.

Une position toujours dominante... mais stationnaire ?

En effet, sur la période observée (juillet à novembre), le nombre de nouveaux utilisateurs de ChatGPT a été de 50 millions. De son côté, Gemini a pu engranger 76 millions de nouveaux utilisateurs mensuels dans le même temps. On peut tout de même noter que ChatGPT reste le numéro 1, et de loin, du secteur, avec 810 millions d'utilisateurs mensuels en novembre 2025, contre 346 millions pour Gemini – la part de marché de ChatGPT restant à 55%.

Reste que l'on observe partout un décrochage de ChatGPT non seulement par rapport à Gemini, mais aussi par rapport à la concurrence générale. Ainsi, si l'on prend les téléchargements des applications mobiles d'IA, là où ChatGPT enregistre sur un an une croissance 85%, la moyenne de l'ensemble du domaine s'établit elle à 110%. Alors, y a-t-il un début de problème dans la start-up californienne ?

Le groupe Toyota ose dévoiler 3 nouvelles sportives d'un seul coup, dont 2 avec un V8 !

Le label sportif de Toyota franchit une nouvelle étape en devenant une marque à part entière, avec un premier modèle spécifique : la GR GT. D'emblée décliné en version course sous le nom de GR GT3, ce coupé biplace s'offre un tout nouveau V8 biturbo hybride de 650 ch. Mais il servira aussi de base à une deuxième génération de Lexus LFA qui confirme désormais son appellation et son choix d'une motorisation électrique, à défaut de dévoiler toutes ses caractéristiques techniques.



En 2025, le groupe Toyota est encore bien parti pour rester le champion du monde des ventes de voitures neuves. Pour parvenir à cet objectif, l'entreprise japonaise pourrait se contenter de miser sur sa réputation de fiabilité, le plus souvent méritée, et sur des modèles très grand public. Mais depuis déjà pas mal d'années, la multinationale cherche aussi à se donner une image plus dynamique, grâce à son label Gazoo Racing apparu en 2019 sur la GR Supra. Ces deux lettres deviennent même désormais une marque à part entière avec la révélation de la supersportive GR GT et de son dérivé GR GT3 destiné à la compétition.

Quel positionnement pour les nouvelles GR GT et Lexus LFA ?

Annoncé par un concept il y a trois ans, ce coupé biplace n'a pas vocation à remplacer la GR Supra, qui finira pourtant sa carrière au premier semestre 2026. Le positionnement est encore beaucoup plus haut de gamme ici, grâce notamment à un inédit V8 biturbo hybride de 650 ch et à une vitesse de pointe de 320 km/h. Ce modèle servira par ailleurs de base à une deuxième génération de Lexus LFA, qui remplacera le mélodieux V10 atmosphérique de sa devancière par une motorisation électrique beaucoup plus silencieuse. Ce choix technique et cette appellation sont désormais confirmés. En revanche, ce nouveau porte-drapeau de Lexus est encore officiellement à l'état de concept, malgré un style qui semble déjà proche d'une entrée en production. Il avait d'ailleurs initialement été présenté sous le nom de Sport Concept cet été. Il reste en outre pour l'instant assez secret sur ses caractéristiques exactes. Seules les dimensions sont précisées avec une longueur de 4,69 m, dont 2,73 m

d'empattement, pour seulement 1,20 m en hauteur.

Quelle fiche technique pour la nouvelle Toyota GR GT ?

Plus imposante que sa cousine avec ses 4,79 m de long, la GR GT culmine encore plus bas, à 1,09 m du sol. bien sa version de série qui est ici dévoilée, même si Toyota précise que son déve-

loppement n'est pas terminé. Elle pourrait même s'avérer encore plus vélocité que prévu au final puisque les 650 ch et 850 Nm de couple annoncés sont seulement présentés comme des "valeurs cibles de développement pouvant être dépassées". Pour arriver à ses chiffres, déjà supérieurs à ce que propose une Ferrari Amalfi, un tout nouveau V8 4.0 essence a été conçu selon un concept "compact et léger". Dotée d'une course courte, favorable aux hauts régimes, cette mécanique reçoit aussi une lubrification par carter sec, idéale sur circuit, et un turbo par banc de cylindres. Ce huit-cylindres entraîne les seules roues arrière et prend place à l'avant. Il est associé à un ensemble boîte-pont



seur de couple présent sur la GR Yaris contre un embrayage à bain d'huile pour gagner en rapidité.

Un style spectaculaire pour la GR GT

La quête d'un "centre de gravité exceptionnellement bas" aurait également été primordiale, tout comme la rigidité et la légèreté... même si le poids maximum visé est de 1 750 kg, ce qui reste élevé pour une sportive biplace sans lourde batterie. Il est vrai qu'il n'était ici pas question de recourir à une construction en carbone, comme au temps de la Lexus LFA, un des projets les plus ruineux de l'histoire du groupe. Ici, ce matériau est employé avec parcimonie, notamment pour l'arbre de transmission. La structure

fait essentiellement appel à de l'aluminium, une première chez Toyota. Ce premier modèle de la marque GR s'offre par ailleurs des proportions assez spectaculaires, avec un capot encore plus long et plus bas que sur la précédente génération de Mercedes AMG-GT. D'après le constructeur, cette carrosserie a été conçue en faisant passer la performance aérodynamique avant les préoccupations esthétiques, afin notamment de permettre à la GR GT3 de briller en compétition.

Quel avenir pour Lexus face aux nouvelles marques GR et Century ?

On devrait ainsi très vite retrouver cette version course de la GR GT en championnat du monde d'endurance (WEC), où la vieillissante Lexus RC F arrivait encore à obtenir des victoires cette saison.

La future LFA ne pourra pour sa part pas espérer le moindre succès sur piste, faute de catégorie adaptée à sa motorisation électrique. Mais le positionnement de Lexus devient tout de même de plus en plus difficile à suivre. Le groupe Toyota vient de lancer coup sur coup deux nouvelles marques qui

marchent en partie sur les platebandes de cette filiale "premium" née à la fin des années 1980.

En plus de GR, c'est en effet Century qui devient un constructeur à part entière, avec la volonté de proposer des véhicules parfois aussi luxueux que Rolls-Royce ou Bentley ! Lexus sera-t-elle condamnée à ne plus proposer que des voitures électriques ? Même si la marque avait initialement annoncé vouloir renoncer au thermique dès 2030 en Europe, en Chine et en Amérique du Nord, cette échéance semblerait aujourd'hui très risquée compte tenu du décollage encore poussif de ce type de motorisation.

En particulier aux Etats-Unis, qui restent le principal marché du constructeur.

Mots fléchés

SLAM BOY TÉLÉRÉALITÉ SUR M6		INCARNE BALTHAZAR SUR TF1 BU À L'APÉRO		PRÉSENTE LE JT DU WEEKEND SUR FRANCE 2		OUTIL DE NAVIGATION		TRANSPORT DOUX ANIMATEUR DANS FORT BOYARD		CHAMPION ANIME TÉLÉMATIN SUR FRANCE 2	
MORCEAU DE VEAU CAPITAINE DE SÉRIE				AGENT DE LIAISON		UN HÉROS DE STAR WARS ARTICLE					OBTENU
							FAIT UN CHOIX S'EST BRULÉ LES AILES				
DE PRETTO OU MITCHELL		POPULATION CIRCULE EN ALGÉRIE							CACHÉ VICTOIRE DE NAPOLÉON		
				SERVICE D'URGENCE		PETITE VOITURE FRANÇAISE					CHRONI- QUEUR DANS TPMP
FESTIVAL DE CINÉMA	SÉRIE AVEC SAMUEL LE BIHAN		PAYSANNE							SALLE OBSCURE	
						ÉPUISÉ OISIF					
NOTE DU CHEF ANIME SECRETS D'HISTOIRE			PARTIE DU MONDE ÉTOILE BRILLANTE				PLANTE AROMATIQUE FAIT L'AFFAIRE				
				DANS DRÔLE DE MURIEL			RÉPANDIT		MOT DU BREXIT		
TÉLÉRÉALITÉ SUR TF1		RICHESSSE			ABSORBER STATION SPATIALE						
								NOM : KADDOUR		SEMBLABLE	
C'EST TOUT MOI		PAS TRÈS CONCRÈTE ONZE MARSEILLAIS									
			DÉESSE ÉGYPTIENNE					NOM : SALAMÉ			
SULTANAT AU MOYEN- ORIENT					SOUS SOL			PAPIER EN CUISINE			

Quelque 70.000 visiteurs au Salon international E.Logia

Les activités de la 12^e édition du Salon international des promoteurs immobiliers, des logements intelligents et du design (E.logia) ont pris fin, dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, enregistrant une affluence avoisinant les 70.000 visiteurs. Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhllef, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette édition a connu une très forte affluence de visiteurs et de professionnels, avec une moyenne d'environ 14.000 visiteurs par jour, soulignant que des réductions spéciales ont été proposées sur les logements réalisés en formule promotionnelle libre (LPL), atteignant 1,5 million DA, en plus d'offres de remises sur les travaux intérieurs et le design.



ALGER

11 individus arrêtés et 23 véhicules volés récupérés

La police d'Alger, représentée par le Service de la wilaya de la police judiciaire, a récemment arrêté 11 individus, membres de bandes criminelles spécialisées dans le vol de véhicules, et récupéré 23 véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des services de la sûreté.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police d'Alger, représentée par le Service de wilaya de la police judiciaire, a mis hors d'état de nuire des bandes criminelles spécialisées dans le vol de véhicules, activant à travers le territoire national, et procédé à l'arrestation de leurs membres (11) avec la récupération de 23 véhicules volés", a précisé la même source.

L'opération a été menée suite à "des plaintes déposées par des citoyens au niveau de plusieurs sièges de sûreté. Les investigations menées par les éléments de la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et l'exploitation des moyens techniques ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs".

"L'opération s'est soldée par l'arrestation de 11 personnes et la récupération de 23 véhicules, outre la saisie de documents administratifs, de fausses plaques d'immatriculation et d'outils utilisés pour les vols", selon la même source.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour "constitution de réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires", a conclu le communiqué des services de la Sûreté nationale.

APN

Boughali participe à l'ouverture des travaux du Forum de Doha

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali, a participé à Doha (Qatar), à l'ouverture des travaux de la 23^e édition du Forum de Doha (Doha Forum 2025), a indiqué dimanche un communiqué de l'APN.

Organisé sous le thème "Instaurer la justice: des promesses à la réalité concrète", le Forum place cette année la question de la justice au cœur du dialogue mondial "afin de garantir que les discussions et les principes théoriques se transforment en résultats concrets et en coopération pratique au service de la communauté internationale", a précisé la même source.

Prennent part à ce Forum, placé sous le patronage de l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres et des responsables politiques.

Ce Forum constitue une plateforme de dialogue mondial réunissant des responsables politiques, des décideurs et des experts pour discuter des différents défis auxquels le monde est confronté et pour construire des réseaux innovants fondés sur l'action et les solutions.

RÉVISION DU STATUT DE LA MAGISTRATURE

Une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, dimanche à Alger, que la révision de la loi organique portant statut de la magistrature vient, conformément à la Constitution de 2020, jeter les bases d'une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie.

Lors de la présentation du projet de loi portant statut de la magistrature devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a expliqué que, conformément à la Constitution de 2020, le cadre législatif judiciaire a connu la révision de nombreux textes de loi qui "jettent les bases d'une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie, axée sur la spécialisation et la qualité, afin de conférer crédibilité et efficacité à l'action de la Justice".

Il a relevé, dans ce sens, que la loi sur la magistrature en vigueur, promulguée en 2004, "n'est plus adaptée, dans plusieurs de ses aspects, aux transformations politiques, sociales et institutionnelles profondes qu'a connues notre pays".

Le projet de loi susmentionné, qui prévoit 110 articles, vise à "consacrer le rôle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans la supervision de toutes les questions professionnelles et disciplinaires inhérentes au magistrat", en "confiant au Conseil, exclusivement, la gestion du parcours professionnel du magistrat et en lui accordant les prérogatives de répartir les nouveaux magistrats au niveau des juridictions, en coordination avec le ministère de la Justice qui définit les besoins de ces juridictions, tout comme il l'habilite également à approuver le programme de formation

continue et spécialisée des magistrats, lequel est élaboré et mis en œuvre par le ministère".

Le projet de loi confère, en outre, de nouvelles prérogatives au CSM, l'habilitant à accorder des autorisations pour l'accomplissement de différentes missions, activités et actions propres au magistrat et à fixer les critères de promotion, outre la création de la fonction d'assistant-magistrat en appui à la Cour suprême et au Conseil d'Etat qui connaissent une forte augmentation du nombre de dossiers soumis, et ce dans le but d'alléger la charge sur les magistrats et améliorer l'acte jurisprudentiel. Cette révision vise également à "renforcer l'indépendance du magistrat et à préserver l'honneur de la profession de la magistrature", en accordant au magistrat des garanties pour l'exercice de ses missions, à l'instar du droit à la stabilité et à un régime salarial qui "le mettent à l'abri de toutes les tentations et influences". Dans cette optique, le projet de loi fixe les normes de transfert du magistrat, "en garantissant l'équilibre entre l'intérêt général du service judiciaire et l'intérêt personnel du magistrat", de même qu'il lui accorde la possibilité de demander le transfert dans le cadre du mouvement annuel du corps des magistrats, ou pour des raisons objectives fixées par la loi organique relative au CSM, comme la compétence professionnelle, l'ancienneté, la situation familiale, et l'état de santé ainsi que son droit aux congés et à l'exercice syndical, comme souligné par M. Boudjemaa. Pour assurer le bon déroulement de la justice et "éviter au magistrat tout ce qui est de nature à l'expo-

ser aux suspicions, le projet de loi interdit au magistrat l'appartenance à un parti politique, l'exercice d'une activité ou un mandat électoral politique ou la pratique d'une autre activité lucrative, à l'exception de l'enseignement et de la formation".

Il définit les garanties des poursuites disciplinaires entreprises contre le magistrat et des fautes professionnelles graves impliquant sa destitution, en détaillant les procédures de sa suspension et de sa poursuite disciplinaire ou pénale, à travers le transfert du pouvoir de suspension du magistrat au Conseil supérieur de la magistrature.

Le texte définit aussi les aspects liés à la négligence du poste, "à travers la proposition de procédures simples et claires dans des délais minutieusement fixés, à commencer par la mise en demeure jusqu'à l'audition par l'instance disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature, en veillant à garantir les droits de défense du magistrat poursuivi durant toutes les étapes du procès disciplinaire", ajoute le ministre.

En vertu du projet de loi en question, les magistrats bénéficient du système de retraite appliqué aux hautes fonctions de l'Etat avec possibilité de prolonger le service, après l'âge de la retraite, jusqu'à 70 ans pour les magistrats de la Cour suprême et le Conseil de l'Etat et à 65 ans pour les autres magistrats. Pour permettre au magistrat d'assumer sa mission avec efficacité et performance, le texte accorde une grande importance à la formation continue et spécialisée des magistrats, selon le ministre.

ACCIDENT D'UN BUS À BENI ABBES

Les ministres de l'Intérieur et de la Santé s'enquière de l'état des blessés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, se sont rendus, dimanche dans la wilaya de Beni Abbes pour s'enquérir de l'état des blessés de l'accident de la route survenu hier samedi.

Les deux ministres ont rejoint voie terrestre Tabelbala, où ils ont inspecté le lieu de l'accident afin d'examiner ses premières circonstances. A cette occasion, M. Sayoud a souligné la nécessité d'"ouvrir une enquête approfondie pour déterminer les véritables causes de l'accident".

Ils se sont également rendus à l'établissement hospitalier de Tabelbala pour s'assurer de la prise en charge des blessés, réaffirmant l'importance d'une

"prise en charge médicale optimale et de la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour garantir leurs soins". M. Sayoud a indiqué, dans une déclaration à la presse, que 15 blessés se trouvaient à l'hôpital de Tabelbala, tous dans un état stable, ajoutant que dans les prochaines heures "ils quitteront tous l'hôpital".

Il a renouvelé son appel aux conducteurs à "faire preuve de prudence, éviter l'excès de vitesse et ne pas céder à l'imprudence pour préserver la vie des citoyens".

Le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, salué les efforts de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile, ainsi que des médecins, infirmiers et personnels paramédicaux pour leur intervention rapide et leur

prise en charge des blessés.

Enfin, le ministre a adressé ses sincères condoléances aux familles des victimes et formulé des vœux de prompt rétablissement pour les blessés.

De son côté, le ministre de la Santé a rendu hommage aux efforts et au professionnalisme des équipes médicales et paramédicales de l'établissement hospitalier Tourabi-Boudjemaa dans la prise en charge optimale des blessés qui y ont été transférés. Il convient de rappeler que, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les deux ministres s'étaient rendus dans la wilaya de Beni Abbes afin de superviser l'opération de prise en charge des victimes de cet accident qui a coûté la vie à 14 personnes.